

Lundi 5 mars 2018 - 17 jounada al-thania 1439 - N° 1853 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

### ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

Le ministre de l'Intérieur saoudien en visite officielle en Algérie

P. 24

### ALGÉRIE - DANEMARK

Le ministère danois des Affaires étrangères entame une visite de travail en Algérie

P. 24

### ALGÉRIE - MONDE ARABE

Koumane : Le placement de la 35<sup>e</sup> session du CMAI sous l'égide du Président Bouteflika témoigne de l'intérêt qu'il accorde à l'action arabe commune

P. 24

### ALGÉRIE - INDONÉSIE

Energie : discussions pour l'approvisionnement de l'Indonésie en pétrole algérien

P. 24

## ALGÉRIE - FMI

# Le FMI réaffirme la capacité de l'Algérie à surmonter les difficultés financières

Le ministre de l'industrie et des mines, Youcef Yousfi a reçu hier à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef du mission du FMI pour l'Algérie, M.Jean-Francois Dauphin, qui a réaffirmé la capacité de l'Algérie à surmonter les difficultés dues à la baisse des recettes pétrolières, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M.Dauphin a réaffirmé "la capacité de l'économie algérienne", qui possède selon lui- "des potentialités importantes, de surmonter les difficultés dues à la baisse des recettes pétrolières", précise la même source.



P. 7



**ARMÉE**  
**Gaïd Salah**  
réaffirme l'intérêt accordé au système de formation au sein de l'ANP (MDN)

P. 3

**CONFÉRENCE DES START-UP D'ALGER:**  
M. NOUREDDINE BEDOUI, L'A ANNONcé, À ALGER : «Généraliser l'expérience aux 48 wilayas»

P. 4

**LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR L'A ANNONcé, SAMEDI : Wilaya d'Oran: un nouveau programme de 2.000 logements location/vente**

P. 3

## SANTÉ

**MAL DE DOS**  
Un classique de la grossesse !

P. p 12-13

## ECONOMIE

**IMPORTATIONS**  
Nouvelles mesures de levée ou de gel des importations : les explications du ministère du Commerce

P. 6

## FOOTBALL

**23 buts en 11 matchs, l'attaque est le maillon fort du Doyen**

P. 21

## MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**  
Arrestation d'un terroriste à Bordj Bou Arreridj et reddition d'un autre à Tamanrasset

P. 3

DEMAIN À 10H30  
**Le P-DG de Macir Vie, M. Soufi Hakim, invité du Forum de DK News**

Le Forum de DK News reçoit demain mardi 6 mars à partir de 10h30, le Président-directeur général de la compagnie d'assurance Macir Vie, M. Soufi Hakim, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur deux points principaux "La digitalisation dans le

domaine des assurances comme vecteur de développement et la nécessité de soutenir les stratsup algériennes dans leurs offres de croissance". La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



**HÔTEL EL AURASSI**

**Journée technique sur la sous-traitance automobile**



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, présidera aujourd'hui à l'hôtel El Aurassi d'Alger, les travaux des journées techniques sur la sous-traitance dans l'industrie automobile.

**TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS**  
**Zaâlane à Illizi**

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Abdelghani Zaâlane, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya d'Ilizi.



**JEUDI AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA**  
**Spectacle artistique animé par DJ Samah**

À l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, l'Office national de la culture et de l'Information (ONCI), organise jeudi 08 mars à partir de 14h30, au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), un spectacle artistique animé par Dj Samah.



**Météo**

|             | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger       | 18° | 10° |
| Oran        | 19° | 11° |
| Annaba      | 19° | 11° |
| Béjaïa      | 21° | 11° |
| Tamanrasset | 27° | 12° |

**LE 10 MARS À NAPLES**  
**Journée Economique Algéro-Italienne**



Une Journée économique algéro-italienne se tiendra samedi 10 mars dans la ville de Naples (Italie), indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie. Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts et démarches employés par l'ambassade algérienne à Rome en collaboration avec les autorités napolitaines pour offrir aux opérateurs économiques algériens et italiens du secteur public et privé l'occasion de se rencontrer pour discuter de la promotion de la coopération dans les domaines suivants : l'agro-industrie, la technologie de la communication, la construction et autres segments en fonction de l'intérêt manifesté par les deux parties.

► **AARC**  
**Hommage au Cinéma de la Femme**



Sous l'égide du ministère de la culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) organise, demain et mercredi au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger, des journées «Hommage au Cinéma de la Femme». Au programme de ces journées cinématographiques consacrées au cinéma de la Femme des projections de films longs métrages, courts métrages et films documentaires réalisés et interprétés par des Femmes. Ces journées verront la participation des acteurs du cinéma Algérien féminin à travers des débats et rencontres. Des actrices et réalisatrices rendent hommage à la femme algérienne dans le cadre de la Journée Internationale de la Femme.

**Horaire des prières**

Lundi 17 Jourmada al thania 1439

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 05:40 |
| Dohr    | 13:00 |
| Asr     | 16:16 |
| Maghreb | 18:50 |
| Isha    | 20:10 |



CE MATIN À 11H

**Zemali invité du Forum de la Radio**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, M. Mourad Zemali, sera l'invité ce matin à partir de 11h, du Forum de la radio algérienne (Centre culturel Aissa Messaoudi).



**LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR**

**Hommage demain à Mouloud Mammeri**

Les éditions ANEP, rendront hommage à Mouloud Mammeri, demain mardi 6 mars à partir de 14h à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1 avenue Pasteur, Alger-Centre. Dans ce cadre, une conférence sera animée par Mme Amhis Ouksel Djoher sous le thème «Héritage reçu, héritage assumé».

**ESPACE CULTUREL BACHIR-MENTOURI**  
**Exposition d'artisanat**

À l'occasion du 8 mars, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise à partir d'aujourd'hui au niveau de l'Espace des activités culturelles Bachir Mentouri, une exposition d'artisanat.



► **DEMAIN AU CRASC D'ORAN**  
**Workshop sur «L'insertion professionnelle des diplômés»**

En partenariat avec l'université de Tunis (Tunisie), le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, mardi 6 et mercredi 7 mars à partir de 9h, un workshop sur «L'insertion professionnelle des diplômés universitaires et politique publique de l'emploi».



► **JEUDI À L'OPÉRA D'ALGER**  
**Spectacle de danse et de chant espagnols**

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise jeudi 8 mars à partir de 17h, un spectacle de danse et de chant espagnols intitulé "Noche Flamenca", animé par Samara et ses musiciens.



## ARMÉE

## Gaïd Salah réaffirme l'intérêt accordé au système de formation au sein de l'ANP (MDN)

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné hier à Cherchell (Tipasa), l'intérêt qu'il accorde au système de formation de l'ANP, tout en réitérant son attachement au renforcement de l'investissement dans la ressource humaine au sein de l'ANP.

Lors d'une visite de travail et d'inspection à l'Académie militaire de Cherchell "Houari Boumediene", le chef d'Etat-major de l'ANP, accompagné du général-major Ahcene Tafer, Commandant des Forces Terrestres, et du général-major Ali Sidane, Commandant de l'Académie, a présidé une réunion avec les cadres et les élèves de l'Académie où il a prononcé une allocution d'orientation, suivie via visioconférence par l'ensemble des éléments des unités de la 1ère Région militaire, précise un communiqué de la Défense nationale.

Il a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance que revêt cette rencontre au regard de l'attention accueue qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à consentir tout effort susceptible de doter l'Académie militaire de Cherchell, le défunt Président Houari Boumediene, de tout l'intérêt qu'elle mérite pour pouvoir poursuivre avec toute l'efficacité requise, ses efforts dans la formation et pour assumer parfaitement le rôle pionnier qui lui est dévolu, afin qu'elle demeure une véritable pépinière dans la formation des compétences et une source inépuisable alimentant les différentes unités de combat en ressource humaine compétente et qualifiée, leur assurant l'accomplissement parfait de leurs missions", relève la même source.

J'ai affirmé, à maintes reprises, l'intérêt que j'accorde personnellement au message porté par le système de formation de l'ANP qui ne doit pas être exclusif uniquement aux aspects de qualification, de renforcement des compétences, d'apprentissage des connaissances et des sciences militaires aux différents niveaux techniques et technologiques, mais doit également se singulariser par une vision globale qui a trait à d'autres aspects que je considère comme des motivations fortes et nécessaires pour la formation d'un homme engagé envers son serment, son Armée et sa Patrie, un homme d'intellect, équilibré et pleinement conscient de l'importance du référentiel historique et de son rôle dans le renforcement des facteurs de raffermissement du sens du devoir", a rappelé le général de Corps d'Armée.

"Ceci s'ajoute, absolument, à l'importance d'observer savamment la conjoncture qui domine sur la scène internationale et régionale et d'être conscient des origines et des dimensions de ses variables ainsi que de ces événements accélérés et de leurs répercussions sur la sécurité de l'Algérie et sa défense nationale", a-t-il fait savoir.

Partant de ce postulat global, l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), continue, avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, et dans le cadre de la vision stratégique et globale de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à renforcer son investissement dans la ressource humaine, car elle constitue le plus bénéfique de tous les investissements et considère le système de formation comme la première et la principale matrice de cette démarche vitale et le facteur incontestable de réussite de cette dernière", a-t-il indiqué.

"A dire vrai, la réussite de cette sensible démarche et l'aboutissement de cet investissement nous imposent toujours de prendre en considération les leviers adéquats d'enseignement et de formation qui s'assortent sur le fait que la meilleure démarche pour atteindre les objectifs escomptés est de bien investir dans les ressources humaines, matérielles et d'infrastructures disponibles, de tirer profit



des méthodes pédagogiques modernes et d'admettre que tout exploit effectif réalisé sur le terrain dans le domaine de la formation découle inéluctablement de la réussite du facteur humain en allant de la base jusqu'au sommet, et aussi de l'accompagnement scrupuleux et perspicace des méthodes innovantes de développement que connaît le monde", a soutenu le chef d'Etat-major de l'ANP.

"De surcroit, il y a une complémentarité et une influence partagée entre le développement de la ressource humaine et la formation, car cette dernière est le moteur voire le générateur de la ressource humaine", a poursuivi le vice-ministre de la Défense nationale, considérant qu'il "n'y a pas de formation sans ressource humaine et vice-versa, parce que la performance des éléments est liée, proportionnellement, à la qualité de leur formation". M. Gaïd Salah a mis l'accent, en outre, sur "l'importance majeure du référentiel historique et de son rôle dans le renforcement des facteurs raffermissant, chez les personnels, le sens du devoir et l'esprit du dévouement et de loyauté envers leur pays", exhortant l'ensemble à "prendre l'exemple des sacrifices et des hauts-faits de nos Chouhada et Moudjahidines de la Glorieuse Révolution de Libération nationale qui ont sacrifié leur jeunesse et leurs vies pour leur Patrie".

"La Journée du Chahid, le mois des Chouhada, la Journée de la Victoire et bien d'autres chères commémorations sont des événements historiques phares, accueillis par les mois de février et de mars, des mémoires que le système de formation ne peut manquer pour transmettre et imprégner leurs enseignements historiques aux jeunes générations, car le Chahid est celui qui a sacrifié son âme et son sang pour son peuple et sa Patrie, celui qui a donné de sa jeunesse pour l'Algérie, celui qui a écrit l'histoire de sa Nation uniquement en lettres de sang", a fait observer le général de Corps d'Armée. "En fait, les générations doivent perpétuer cette vérité absolue qui démontre que tout Moudjahid lors de la Glorieuse Révolution de Libération était un projet de Chahid.

Il était prêt et préparé, en tout temps et lieu, à se donner en martyr. Nos vaillants Moudjahidines et Chouhada n'avaient pas de troisième choix que celui de se sacrifier ou de triompher et remporter l'une des deux gloires", a-t-il dit.

"L'Algérie, chers jeunes gens, n'a pas obtenu son indépendance sans peine, car sans ces vaillants hommes, elle n'aurait pu se libérer, ni savourer le goût de l'indépendance et de la liberté.

Il est, de ce fait, inadmissible que l'une des générations de l'Algérie indépendante oublie que celui qui a sacrifié son âme et son sang était lui aussi plein de jeunesse, et avait lui aussi le droit de la vivre, mais

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, L'A ANNONcé, SAMEDI :

## Wilaya d'Oran: un nouveau programme de 2.000 logements location/vente

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a annoncé, samedi à Oran, un nouveau programme de 2.000 logements location/vente (AADL) qui sera accordée à la wilaya avant la fin de l'année en cours.

Possant la première pierre de réalisation d'un CEM au niveau de la cité 2.700 logements relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) à Ain El Beida (daïra d'Es Séniâ), Abdelwahid Temmar a insisté sur la réservation d'une assiette foncière à ce quota supplémentaire de formule location/vente.

Ce quota vient satisfaire le besoin pour cette formule dans la wilaya d'Oran estimé à 7.500 logements.

L'AADL recense 37.600 demandeurs inscrits dans la wilaya, selon les explications fournies par le Directeur général de l'AADL. Pour rappel, la wilaya d'Oran a bénéficié, au mois de décembre dernier, d'un nouveau programme d'habitat totalisant 5.000 logements location/vente AADL sur un total de 12.000 logements au niveau national pour 2018. Le ministre a insisté sur l'accélération du rythme des travaux et la livraison des établissements scolaires en cours de concrétisation au même site (un total de 12 des trois paliers pour la rentrée scolaire prochaine), faisant savoir que les arriérés des entreprises de réalisation ont été régularisés.

Le ministre a aussi mis l'accent sur le lancement de l'élaboration d'une carte scolaire l'année prochaine et à faire part des besoins à la direction générale des équipements publics du ministère tutelle.

"Nous avons commencé par des structures publiques à l'instar des établissements scolaires, un stade de proximité en gazon artificiel et tous les services. Notre objectif est de réceptionner des cités non des dortoirs", a déclaré M. Temmar, appelant les citoyens à préserver les logements et les cités. Le ministre a aussi exhorté les entreprises à contribuer à l'accompagnement de l'Etat dans les opérations d'aménagement des nouvelles cités d'habitat par la réalisation d'espaces et des aires au profit des jeunes.

Il a insisté, en outre, sur l'exploitation des locaux et leur reconversion en sièges de certains établissements dont Sonelgaz, SEOR et Algérie Télécom, en attendant la construction de nouveaux sièges.

M. Temmar a salué, dans une déclaration, les efforts déployés par les services de la wilaya, surtout après la nouvelle dynamique pour activer les chantiers, soulignant que les logements prêts seront attribués aux bénéficiaires, une fois achevés. Les opérations d'attribution des logements s'inscrivent dans le cadre du programme global du gouvernement et du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika portant sur la distribution de 1.6 millions de logements toutes formules avant la fin 2019, a rappelé le ministre, ajoutant que le président de la République suit de près tous les projets surtout ceux relatifs au secteur de l'habitat.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation d'un terroriste à Bordj Bou Arreridj et reddition d'un autre à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste a été arrêté samedi à Bordj Bou Arreridj et un autre s'est rendu dimanche à Tamanrasset, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 03 mars 2018 à Bordj Bou Arreridj /5 RM, le terroriste dénommé G. Hicham dit Abou Djaber", a précisé la même source. Dans le même contexte, "un terroriste s'est rendu, ce matin, aux autorités militaires en 6ème Région militaire à Tamanrasset, en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux chargeurs garnis, a ajouté la même source, relevant qu'il "s'agit, en l'occurrence, de R. Ahmed, dit Abou Ahmed qui avait rallié les groupes terroristes en 2012".

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI:

**La 7<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi "Salem 2018" du 21 au 27 mars**



La 7<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi "Salem 2018" se tiendra du 21 au 27 mars 2018, a annoncé, samedi à Alger, le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mourad Zemali.

Dans une allocution à l'occasion du lancement de la 2<sup>e</sup> édition du développement de startups de la wilaya d'Alger, M. Zemali a indiqué que "la 7<sup>e</sup> édition du Salem, qui se tiendra cette année sous le thème "Start-up, la réussite par l'innovation", mettra en avant les startups et verra la participation de plus de 500 exposants dont 300 startups".

Saluant l'initiative "pionnière" lancée par la wilaya d'Alger pour accompagner et soutenir les jeunes talents dans la création de solutions innovantes, le ministre a souligné la disponibilité de son département à "réunir toutes les conditions nécessaires pour le soutien et le développement des micro-entreprises et des startups".

La 2<sup>e</sup> édition du développement de start-up de la wilaya d'Alger a vu la participation de plus de 1400 participants dont des intervenants étrangers qui ont présenté leur expériences dans ce domaine.

## CONFÉRENCE DES START-UP D'ALGER: LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI, L'A ANNONCÉ, À ALGER : «Généraliser l'expérience aux 48 wilayas»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé, samedi à Alger, l'ouverture de la voie au niveau des 48 wilayas, à partir de l'année prochaines, devant les jeunes inventeurs aptes à créer des startups en vue de généraliser l'expérience de la wilaya d'Alger au niveau national.

Intervenant à l'occasion du lancement de la 2<sup>e</sup> édition du développement des startups d'Alger (Algiers Start-up Conférence), M. Bedoui a mis l'accent sur l'importance de tirer profit de l'expérience "réussie" de la wilaya d'Alger en matière de développement des startups pour sa généralisation aux 48 wilayas au profit des diplômés des universités et des instituts et des porteurs d'idées innovantes.

"Les pouvoirs publics œuvreront à vous accompagner et à vous soutenir dans la concrétisation de vos projets", a déclaré M. Bedoui à l'adresse des jeunes promoteurs, présents en force à cette édition, ajoutant que leurs projets et leurs idées innovantes sont l'avenir de l'économie nationale et de l'investissement.

Présent à cette cérémonie en compagnie d'autres membres du gouvernement, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemalia affirmé que l'organisation de ce genre de conférence s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement qui vise à encourager les investissements des jeunes générateurs de richesse et d'emploi.

Evoquant les facilités accordées par le gouvernement dans son plan d'action pour



développer l'environnement entrepreneurial au profit des jeunes, M. Zemali a cité entre autres "les crédits et le financement bancaire sans intérêts et les avantages fiscaux et parafiscaux". Il a ajouté, à ce propos, que son département ministériel œuvrait au soutien de la création des micro-entreprises et à l'accompagnement des porteurs de projets, notamment les propriétaires de startups dans les secteurs innovants et spécialisés, pour faire de

la micro entreprise le socle du réseau national des PMI et PME et de la sous-traitance. Pour sa part Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a salué les mesures prises par les autorités du pays en vue de soutenir et d'accompagner les porteurs de projets innovants notamment à travers les crédits sans intérêts, rappelant, dans ce sens, les réalisations des startups d'Alger depuis la tenue de la 1<sup>re</sup> édition en avril 2017. Il a souligné, à ce propos, que

plusieurs startups ont été associées au projet "Alger ville intelligente" en vue de développer les solutions innovantes et faciliter les conditions de vie. Cette 2<sup>e</sup> édition a été marquée par la présentation des réalisations de certaines startups ayant enregistré un grand succès dans le "net algérien" à l'instar de "Ouedkniss" et "Emploitic", outre des expériences de certains participants étrangers dans le domaine des startups.

## TRANSPORT FERROVIAIRE:

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE L'A INDIQUÉ :

### «Aller graduellement vers la fabrication locale»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane a indiqué, samedi à Alger, que la stratégie de développement du secteur vise à aller vers la fabrication du matériel de transport ferroviaire.

"Nous espérons à l'avenir aller graduellement vers la fabrication locale, qui est l'une des priorités des pouvoirs publics", a affirmé M. Zaâlane lors d'un Séminaire international sur la réhabilitation du matériel ancien du transport ferroviaire organisé par la Société nationale des Transports Ferroviaires (SNTF).

La conjoncture économique internationale et nationale nécessite la mise en place de politiques "efficaces" fondées sur des solutions nationales en vue de rationaliser les dépenses à travers des investissements à moindre coût, tout en garantissant la qualité requise, a-t-il déclaré.

Le ministre a souligné, dans ce sens, la stratégie de la SNTF visant la réhabilitation de l'an-

cien matériel en faisant appel à une main d'œuvre algérienne, ce qui permet d'économiser d'importants montants en devise forte.

Ce processus sera renforcé par le lancement de la fabrication locale du matériel de transport ferroviaire à travers la création d'un tissu de sous-traitance composé de petites et moyennes entreprises pour la productions des composants, a précisé M. Zaâlane.

Par ailleurs, le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah a fait savoir que le prochain train, réceptionné dans le cadre du programme d'acquisition de 17 trains français "Coralia", sera entièrement équipé de câbles de fabrication nationale. M. Bendjaballah a indiqué à la presse, en marge du séminaire, que grâce aux jeunes qu'elle a formé et en partenariat avec des partenaires étrangers, la SNTF est désormais apte à intégrer plusieurs composants à l'image du cuir, du verre, des

câbles et quelques installations électriques. Le taux d'intégration nationale des trains montés en Algérie est de 30% à 40%, a-t-il précisé dans ce sens.

Organisé par la SNTF en collaboration avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC zone Afrique), le séminaire a pour objectif l'échange des expériences au tour du thème de la réhabilitation du matériel ancien comme solution économique fiable pour la modernisation et l'optimisation du parc roulant. Dans son allocution d'ouverture, M. Zaâlane a estimé que le thème retenu "revêt une importance capitale pour les compagnies de transport ferroviaire et les économies de nos pays". Rappelant le caractère "sensible et vital du secteur des transports dans la vie socio-économique de tout pays", M. Zaâlane a indiqué que c'est également "un outil efficace pour la réalisation de l'équilibre régional et du développement de l'activité économique, commer-

ciale et tertiaire". Le ministre a mis en avant, dans son allocution, le programme d'investissement "d'envergure" initié par le pays dans le domaine du transport ferroviaire au vu de ses caractéristiques et avantages, notamment ses capacités importantes de transport de personnes et de marchandises à couts réduits et sa contribution dans la réduction de la pollution.

Ce programme mise sur la modernisation, l'extension, le dédoublement et l'électrification du réseau exploité en sus de l'introduction d'un système moderne de signalisation et de communication, poursuit le ministre, assurant que ces efforts permettront de porter le réseau ferroviaire de 4.200km actuellement, à près de 6.300 km à court terme et à 12.500 km à moyen terme.

Il a rappelé, dans ce sens, que le réseau national ne dépassait pas les 1900 km en 1999.

Parallèlement à ces efforts, la SNTF a lancé une opération de réhabilitation et de modernisa-

tion de son matériel au niveau de ses ateliers avec une main d'œuvre algérienne, ainsi qu'un renouvellement et un renforcement de son parc à travers l'acquisition de nouveaux moyens de traction conformes aux normes internationales dans le but d'améliorer ses services et augmenter sa part de marché, a ajouté M. Zaâlane.

Ce séminaire qui coïncide avec la tenue de la 34<sup>e</sup> session du Comité des transports ferroviaires maghrébins (CFTM) est une opportunité pour "s'enquérir des nouvelles technologies en matière de modernisation du matériel, échanger les expériences et les bonnes pratiques entre les réseaux des transports ferroviaires maghrébins et africains ce qui permettra de renforcer la complémentarité économique au niveau régionale et territoriale et de disposer d'une vision prospective des enjeux et défis majeurs dans ce domaine", a conclu le ministre.

## CONSEIL DE LA NATION :

# Le texte de loi relatif au commerce électronique devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières

La ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Imane Houda Feraoun, a présenté, hier, devant les membres de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, un exposé sur la loi relative au commerce électronique, avant d'être débattue et votée prochainement en séance plénière, a indiqué un communiqué du Conseil.

Lors de la réunion à laquelle a pris part le ministre des Relations avec le parlement, M. Tahar Khaoua, Mme Feraoun a évoqué les dispositions contenues dans le texte de loi et les objectifs visés notamment en ce qui a trait à la sécurité du e-commerce tout en définissant les obligations des e-fournisseurs et e-clients.

Il s'agit notamment de l'inscription au registre du commerce et la mise en ligne d'un site web hébergé en Algérie qui sont deux conditions sine qua non pour l'exercice du commerce électronique.

Parmi les dispositions contenues dans le texte de loi, adopté fin février dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), figurent les conditions contractuelles du e-consommateur, les informations pour la constitution du contrat et les informations obligatoires que doit contenir le contrat électronique.

Concernant les transactions commerciales transfrontalières, le texte de loi indique que la vente par voie électronique d'un bien ou d'un service par un fournisseur résident à un e-consommateur établi dans un pays étranger, est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes, lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur.

Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur, ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.

De même, est interdite toute transaction par voie électronique des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre



fixée par la législation en vigueur.

Cependant, le produit de cette vente doit, après son paiement, être porté sur le compte de l'e-fournisseur domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie Poste.

Lorsque l'achat électronique se fait à partir de l'Algérie par un e-consommateur auprès d'un e-fournisseur établi dans un autre pays et destiné exclusivement à un usage personnel, il est aussi dispensé des formalités du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur.

Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur, ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.

De même, est interdite toute

transaction par voie électronique des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre

produit ou service pouvant porter atteinte aux intérêts de la Défense nationale, à l'ordre public et à la sécurité publique.

Lorsque le paiement est électronique, il est effectué à travers des plateformes de paiement dédiées, mises en place et exploitées exclusivement par les banques agréées par la Banque d'Algérie ou bien Algérie Poste, et connectées à tout type de terminal de paiement électronique via le réseau de l'opérateur public de télécommunications.

La connexion du site web du e-fournisseur à une plate-forme de paiement électronique doit être sécurisée par un système de certification

électronique. Dans le chapitre consacré au contrôle du e-fournisseur et à la constatation d'infractions, le texte indique qu'outre les officiers et agents de la police judiciaire prévus par le code des procédures pénales, sont habilités à constater les infractions aux dispositions de ce texte.

En fonction de la nature des infractions, des amendes sont prévues allant entre 50.000 DA et 2 millions de DA, auxquelles s'ajoutent la radiation du registre du commerce, la fermeture du site web, et ce, sans préjudice de l'application de peines plus sévères prévues par la législation en vigueur.

## LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHABRIT.

L'A AFFIRMÉ HIER À ALGER :

### «426 enseignants grévistes, n'ayant pas introduit de recours, n'ont pas été réintégrés au niveau national»

Seuls 426 enseignants sur un total de 19.000 enseignants grévistes au niveau national n'ont pas été réintégrés, car n'ayant pas introduit de recours pour la régularisation de leur situation, a affirmé dimanche à Alger, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit.

"Sur un total de 19.000 enseignants grévistes au niveau national, seuls 426 enseignants n'ont pas encore rejoint leurs postes, car n'ayant pas introduit de recours individuel auprès de leurs établissements ou auprès des directions de l'Education,

pour leur examen par la commission paritaire, en vue de leur réintégration", a indiqué Mme Benghabrit, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite aux travaux d'ateliers des inspecteurs de l'éducation.

Après avoir affirmé que les enseignants concernés par les décisions de révocation ont été réintégrés dans leurs postes, la ministre a précisé que les cas de radiation, qui se trouve au niveau du contrôleur financier et qui concernent la wilaya de Blida, sont les seuls "à ce jour, qui n'ont

pas été totalement régularisés". "Sur les 580 enseignants concernés par ces décisions, 154 seulement ont été réintégrés à ce jour, le reste n'ayant pas introduit de recours", a-t-elle expliqué, avant d'appeler les enseignants concernés à "introduire un recours dans les plus brefs délais".

"La responsabilité est individuelle. Si l'enseignant concerné n'introduit pas de recours en son nom personnel, nous serons dans l'incapacité de régulariser sa situation et de le réintégrer dans son poste", a-t-elle estimé.

## PARTIS

### Ghardaïa : Moussa Touati souligne l'importance de la consolidation de l'unité nationale

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati a souligné samedi à Ghardaïa, "l'importance de la consolidation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale seul garant du développement de notre pays".

S'exprimant en marge d'un regroupement régionale orga-

nique avec les cadres du FNA des wilayas du sud du pays, organisé à la salle de cinéma M'Zab, M. Touati a indiqué que "la préservation et le renforcement de l'unité du peuple algérien demeurent désormais les seuls moyens susceptibles de parer aux dangers qui guettent notre pays". Il a, d'autre

part, mis en garde contre les dangers engendrés par la mondialisation et l'expansion d'un capitalisme "féroce et anarchique" où la conjoncture nous impose - a-t-il ajouté - d'être vigilant et d'œuvrer à réduire les effets de cette mondialisation "qui génère davantage de pauvreté et de précarité en l'ab-

sence d'une économie forte et compétitive". "L'Algérie traverse une crise qui nécessite le renforcement de l'unité du peuple et la préservation de notre intégrité territoriale afin de maintenir notre souveraineté conformément aux sacrifices de nos glorieux Chouhada", a-t-il conclu.

## ÉDUCATION

### Début de la réunion entre le ministère de l'Education nationale et les représentants du CNAPESTE

La réunion prévue entre le ministère de l'Education nationale et les représentants du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste), a débuté hier après-midi, sous la présidence de la ministre du secteur, Nouria Benghebrit, dans le cadre du dialogue avec ce syndicat, suite à l'arrêt de sa grève illimitée.

Le coordonnateur national du Cnapeste, Salim Oualha avait déclaré à l'APS que la rencontre sera consacrée au débat "des revendications soulevées, à leur tête l'exécution du PV national signé le 19 mai 2015", ajoutant que le syndicat souhaite que cette rencontre avec la première responsable du secteur soit "sincère et sérieuse" et à même de régler les problèmes que connaît le secteur et de préserver la stabilité de l'école algérienne".

Selon le même responsable, les points à discuter ce dimanche ont trait à la création d'une commission mixte chargée de fixer le nombre des postes et les modalités de promotion aux grades nouvellement créés (enseignant principal et enseignant formateur), qui sera opérationnelle à partir du 7 mars en cours, tandis que l'approbation des promotions est prévue fin 2018.

Le syndicat réclamera au ministère "des garanties en vue d'assurer le droit à la promotion à tous les enseignants remplissant les conditions", a-t-il soutenu.

Dans ce cadre, le syndicat revendique la prise en charge de certains cas relatifs aux postes en voie de disparition (enseignants d'écoles primaires, enseignants de l'enseignement technique secondaire et laborantins), notamment en leur assurant une formation jusqu'à la prise en charge totale de ces cas.

Il s'agit également, selon le même responsable, de l'installation officielle des structures de la médecine du travail, d'une formule de logement adaptée aux enseignants, de la comptabilisation des années d'étude effectuées au niveau des Ecoles normales supérieures (ENS) au sein de la carrière professionnelle et de la retraite, de l'inventaire des biens des œuvres sociales et du droit à la prime d'excellence et à celle du Sud calculées sur la base de l'actuelle grille des salaires.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit avait appelé le corps enseignant à se mobiliser pour accompagner les élèves dans le rattrapage des heures de cours perdues.

Elle a également mis en avant la nécessité de "réactiver le rôle des conseillers de l'orientation scolaire, pour créer des espaces d'échange aux élèves afin de les aider à surmonter cette situation".

## Importations : Le cahier des charges des conditions d'accès par voie d'enchères au contingent publié au JO



Le cahier des charges fixant les conditions et les modalités d'accès par voie d'enchères au contingent ou à ses tranches, dans le cadre des nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, a été fixé par un arrêté interministériel publié au *Journal officiel* no 9.

Signé par les ministres respectivement des Finances et du Commerce, ce cahier des charges définit les opérateurs économiques éligibles ainsi que le dossier à constituer en précisant que les opérateurs économiques inscrits au Fichier national des fraudeurs (FNF) ne sont pas admis à l'opération d'adjudication.

Pour ce qui est des informations sur les enchères, l'avis d'ouverture du contingent par voie d'enchères est publié dans le site électronique du ministère du Commerce et dans deux (2) quotidiens nationaux (en arabe et en français), au moins, un mois avant le jour de l'adjudication.

Il est également indiqué que tout opérateur peut soumissionner pour une ou plusieurs tranches du contingent ouvert aux enchères, sans excéder le seuil de 20% du volume total du contingent.

L'adjudication est prononcée pour chaque tranche du contingent en faveur du soumissionnaire répondant aux conditions du cahier des charges et présentant la meilleure offre financière au titre de l'accès au contingent ou à ses tranches.

L'adjudication donne lieu au profit de l'adjudicataire au droit d'utilisation de la tranche de contingent qui lui est échue et qui sera formalisé par la délivrance d'une licence non automatique. Pour rappel, les mesures d'encadrement spécifiques aux importations de certaines marchandises sont introduites à travers des dispositifs à caractère tarifaire (relèvement de la taxe douanière et de la Taxe intérieure de consommation), quantitatif (suspension provisoire à l'importation) et par contingent.

Pour le contingent, il est mis en place, en cas de nécessité, un contingent quantitatif pour les véhicules automobiles à l'exclusion des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules. En outre, l'accès aux licences d'importation et plus particulièrement celles devant régir les contingents tarifaires fixées dans le cadre de l'Accord d'Association avec l'Union européenne s'effectue par voie d'adjudication, sur la base d'une mise à prix, par référence au modèle de cahier des charges.

Ces contingents portent essentiellement sur des produits agricoles et agro-alimentaires.

L'avis public d'ouverture du contingent précisera la nature et la consistance des marchandises dont l'importation est soumise à l'obtention d'une licence.

Seuls les opérateurs économiques, dont l'activité de production ou de distribution est liée directement aux produits soumis au contingent ouvert, peuvent soumissionner pour l'accès au contingent ou à ses tranches.

La désignation des produits et leurs positions tarifaires sont précisées dans les avis d'ouverture du contingent.

## IMPORTATIONS

# Nouvelles mesures de levée ou de gel des importations: les explications du ministère du Commerce

Les mesures annoncées mercredi dernier par le ministère du Commerce sur la levée ou le gel des importations de certains produits interviennent suite à l'examen des requêtes présentées par des industriels lors des réunions avec la Commission de sauvegarde de la production nationale, a indiqué le chef de cabinet de ce ministère, Lyes Ferroukhi, dans un entretien à l'APS.

Sur la base des requêtes d'entreprises industrielles plaident pour la levée ou la suspension de l'importation de certains produits et matières premières, reçues par le ministère du Commerce, la Commission de sauvegarde de la production nationale a tenu depuis le début de l'année 2018 quatre (4) réunions avec des filières industrielles, explique-t-il.

Selon M. Ferroukhi, ces réunions ont non seulement permis de prendre des décisions immédiates par le ministère du Commerce à travers ces nouvelles mesures mais d'amener aussi ces entreprises à s'organiser volontairement sous forme d'associations ou de groupements industriels pour mieux défendre leur production.

Cette commission reçoit des requêtes soit pour élargir la liste des produits aux mesures de sauvegarde (suspension ou relèvement des droits de douanes ou soumission à la Taxe intérieure de consommation), soit pour la levée de l'interdiction à l'importation de certaines marchandises ou matières premières non produites localement ou insuffisamment produites en quantité ou fabriquées avec une qualité qui ne répond pas aux besoins des industriels.

Suite à ces quatre réunions, des décisions avaient été prises immédiatement après consultation du Premier ministère, poursuit-il.

C'est dans ce sens que les restrictions à l'importation ont été levées pour des produits et intrants classés dans cinq (5) sous-positions tarifaires (plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matière plastiques, sacs d'emballages pour produits alimentaires en polymères de l'éthylène, à l'exclusion des sacs aseptiques pour l'emballage des produits alimentaires, sachets...).

Selon les détails techniques donnés par le même responsable, l'introduction de ces produits dans la liste initiale des produits suspendus à l'importation s'expliquait par le fait qu'ils relèvent d'une sous-position tarifaire qui rassemble à la fois des produits existant suffisamment sur le marché national et aussi ceux qui ne sont pas fabriqués localement ou insuffisamment produits.

Mais il est arrivé que la mesure de suspension a touché tous les produits relevant d'une même sous-position



tarifaire alors que cette interdiction à l'importation en ciblait un seul produit, et ce, du fait que le tarif douanier n'a que dix (10) chiffres et qui est donc incapable de contenir les détails des sous-produits.

### Réactualisation du décret exécutif en fin mars

A contrario, lors de ces réunions de filières avec la Commission de sauvegarde, il a été constaté l'existence de produits fabriqués par des entreprises locales mais qui n'ont pas été suspendus à l'importation.

"Nous allons y remédier à la fin mars en cours au moment de la réactualisation du décret exécutif portant désignation des marchandises soumises au régime des restrictions à l'importation, c'est-à-dire après le premier trimestre de sa mise en œuvre".

En attendant et après consultation du Premier ministère également, il a été décidé du gel de la domiciliation bancaire des biscuits et produits similaires (produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie, pain croustillant dit "Knackebrot", pain d'épices, biscuits additionnés d'éducatives, gaufres et gaufrettes, biscuits, pain grillé...).

Ces produits sont fabriqués largement en Algérie et qui sont de très bonne qualité et à des prix abordables par rapport à ceux importés, mais qui n'avaient pas été suspendus à l'importation par le décret de janvier 2018.

Nous avons aussi remarqué que ce sont des produits superflus comme le pain grillé et les biscuits que nous pouvons facilement faire chez nous

mais qui continuaient d'être importés", relève le représentant du ministère du Commerce.

Interrogé sur l'économie en devises qui sera induite par ce gel à l'importation de ces biscuits, M. Ferroukhi l'estime à une dizaine de millions dollars: "le montant n'est pas important mais c'est le geste qui compte. Importer des biscuits et du pain grillé est vraiment aberrant".

Par ailleurs, le chef de cabinet du ministère du Commerce salue la tenue de ces réunions avec les filières industrielles dans la mesure où elles ont encouragé les producteurs à s'organiser en groupements afin de mieux défendre leur activité et faire face à la concurrence.

A titre d'exemple, "dans la filière plastique, les producteurs sont tellement nombreux et éparsés sur le territoire national qu'ils ne se connaissaient même pas entre eux.

Ils se sont organisés en groupements industriels de producteurs de plastique" à la faveur de ces réunions, détaille-t-il. Quant à d'éventuelles autres réunions de la Commission de sauvegarde, M. Ferroukhi fait savoir que pour l'instant, il n'y a pas assez de requêtes pour l'organisation d'autres rencontres avec d'autres filières.

Selon lui, "à chaque fois qu'il y a un nombre suffisant de requêtes, nous nous réunissons avec la filière concernée en invitant l'ensemble des intervenants concernés.

Le ministère du Commerce, en tant qu'observateur, essaiera chaque fois de mettre en œuvre la solution qui se dégagera des discussions".

## FINANCEMENT CNAC

# Tébessa : financement de 116 projets en 2017

Pas moins de 116 projets ont été financés par l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) au cours de l'année 2017, a indiqué samedi le chargé de communication de cet organisme, Abdeldjalil Braham.

Ce chiffre représente le nombre de micro-entreprises concrétisées au cours de l'année 2017 et financées par la CNAC-Tébessa, sur un total de 460 dossiers déposés et 148 accords bancaires accordés, a précisé à l'APS le même responsable.

Ces microentreprises ont contribué à la création de plus de 245 postes d'emploi, a fait savoir le même responsable mettant en exergue l'apport de ces petites entreprises dans le développement local et national.

La même source a détaillé que le secteur de l'agriculture s'est classé en première position, avec le financement de 49 projets, suivis du secteur des services totalisant 37 pro-

jets, alors que le secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH) a enregistré le financement de 11 projets par ce dispositif d'aide, et s'est classé en 3ème position.

Pour l'industrie et l'artisanat, respectivement 8 et 7 projets ont été créés durant la même période, a-t-il ajouté, indiquant que le même dispositif d'aide à l'emploi a validé un (1) projet dans le secteur de l'hydraulique et un autre dans le domaine du transport des marchandises.

M. Braham a indiqué que l'antenne locale de la CNAC œuvre dans le cadre de la stratégie de soutien à la croissance économique, en collaboration avec les banques de la wilaya, dans le but de permettre aux jeunes promoteurs en chômage, âgés entre 35 et 50 ans, de créer leurs propres micro-entreprises dans divers secteurs.

APS

## ALGÉRIE - FMI

**Le FMI réaffirme la capacité de l'Algérie à surmonter les difficultés financières**

Le ministre de l'industrie et des mines, Youcef Yousfi a reçu hier à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef du mission du FMI pour l'Algérie, M.Jean-François Dauphin, qui a réaffirmé la capacité de l'Algérie à surmonter les difficultés dues à la baisse des recettes pétrolières, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M.Dauphin a réaffirmé "la capacité de l'économie algérienne", qui possède selon lui- "des potentialités importantes, de surmonter les difficultés dues à la baisse des recettes pétrolières", précise la même source.

Selon M.Dauphin, "il s'agit bien au contraire d'une opportunité pour accélérer le processus de diversification de l'économie algérienne". Ainsi, les deux parties ont abordé la situation de l'économie algérienne et les politiques ayant permis à l'Algérie d'amortir le choc extérieur dû à la chute des prix du pétrole sur les marchés internationaux depuis 2014, ajoute le communiqué.

Ils ont également évoqué la nécessité d'accélérer le processus de diversification de l'économie algérienne et les moyens d'y arriver dans la conjoncture financière actuelle, note la même source. Dans ce cadre, M.Yousfi a expliqué au représentant du FMI que "l'Algérie a pu jusqu'à maintenant supporter le choc grâce à la politique et les mesures adoptées par le gouvernement" ces dernières années et qui ont pu amortir les effets de cette crise".

Le ministre a également présenté



les progrès réalisés par quelques secteurs considérés comme locomotive de la diversification de l'économie nationale comme l'agriculture, le tourisme et l'industrie.

Concernant le secteur industriel, M.Yousfi a cité les secteurs où l'Algérie a réalisé des "avancées considérables" ces dernières années comme la sidérurgie, les matériaux de construction, l'électronique, la mécanique, le textile et l'agroalimen-

taire. Le ministre a estimé que "ces filières vont permettre d'augmenter de doubler la part du secteur industriel dans le produit intérieur brut (PIB) du pays dans les prochaines années".

Il a aussi affiché son optimisme quant à la capacité de l'économie algérienne à surmonter la conjoncture financière actuelle et passer à une économie diversifiée moins dépendante de la rente pétrolière.

## COMMERCE

**La Direction du Commerce d'Alger organise «la semaine de la qualité» pour la protection du consommateur**

La Direction du Commerce de la wilaya d'Alger organisera, au sein de ses campagnes de sensibilisation et de prévention contre les différents accidents représentant un risque majeur pour la santé publique, "la semaine de la qualité", pour la protection du consommateur, a annoncé samedi le représentant de la Direction, Dahar Layachi.

La Direction du Commerce de la wilaya d'Alger organisera, du 12 au 18 mars en cours, "la semaine de la qualité" pour la protection du consommateur, au sein de ses campagnes de sensibilisation consacrées à plusieurs thèmes liés à la

santé publique dont la prévention contre les accidents domestiques et les intoxications alimentaires, ainsi que la lutte contre le gaspillage, a indiqué M. Dahar dans une déclaration à l'APS. Cette semaine s'inscrit dans le cadre du programme tracé, au titre de l'exercice 2018, par la direction en matière de promotion de la qualité et de sensibilisation aux risques auxquels le citoyen est exposé en matière de consommation, a-t-il expliqué, annonçant dans ce sens, le lancement d'une campagne pour la réduction des taux du sucre et du sel dans les produits alimen-

taires. Plusieurs points sont inscrits au programme de cette manifestation dont la prévention contre les accidents domestiques et les intoxications alimentaires, ainsi que la lutte contre le gaspillage.

Il s'agira aussi de la promotion du produit national et de la célébration de la journée mondiale des droits du consommateur, le 15 mars en cours, a précisé M. Dahar. La "semaine de la qualité" sera organisée au niveau de surfaces commerciales et de places publiques, avec la participation de la direction de la Santé et de la Population, de la direction des Affaires religieuses, des services de

la Protection Civile, du Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) et de l'Association pour la protection et l'orientation du consommateur (APOCE). L'année dernière, la direction du Commerce de la wilaya d'Alger a recensé 26 foyers de toxi-infections alimentaires lors desquels 425 personnes ont été affectées.

La majorité des cas d'intoxications alimentaires a été enregistrée au niveau de restaurants universitaires, de bases de vie de certaines sociétés, de fêtes de mariage, de réceptions, de restaurants, de fast-food et de magasins de pâtisseries.

## INDUSTRIE

**200 milliards de dollars d'investissements pour répondre à la demande mondiale de GNL d'ici 2030**

La demande mondiale de gaz naturel liquéfié (GNL) devrait passer de 293 millions de tonnes par an (Mt/an) en 2017, à environ 500 Mt/an d'ici 2030, il faudra ainsi investir plus de 200 milliards de dollars dans l'installation de nouvelles unités de production, révèle le rapport 2018 de Royal Dutch Shell, le premier négociant mondial de GNL sur les perspectives du secteur. Le rapport indique aussi

que le marché du GNL devrait poursuivre son expansion rapide en 2020 avec la mise en service d'installations approuvées depuis la première moitié de la décennie.

Cependant, Shell prévoit que la baisse des investissements dans le secteur depuis 2014 en raison de la baisse des prix du pétrole, créera un écart d'approvisionnement à partir du milieu des années 2020, à moins

que de nouveaux investissements entrent en jeu.

En Afrique subsaharienne, un peu moins de 10 unités de production de GNL devraient entrer en service avant cette échéance et étant donné que la demande moyenne de la région sera relativement faible, la grande partie de la production sera exportée vers les marchés émergents, conclut le rapport.

## TRANSPORT

**La SNTF réintroduira ses trains réhabilités pour renforcer ses grandes lignes**

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) compte renforcer les grandes lignes par ses anciens trains réhabilités et ce, à raison d'un train réhabilité mensuellement, à partir du mois en cours, a indiqué samedi à Alger le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah.

"Nous allons réintroduire sur le réseau ferroviaire nos trains réhabilités à raison d'un train chaque mois, à partir du mois de mars.

Ces trains seront destinés aux grandes lignes, le prochain renforcera la ligne Alger-Constantine", a expliqué M. Bendjaballah en marge du séminaire international sur la réhabilitation du matériel ancien, organisé par la SNTF en collaboration avec l'Union internationale des chemins de fer (UIC)-région Afrique.

La SNTF avait déjà introduit janvier dernier son premier train réhabilité sur la ligne Alger-Oran, a-t-il noté.

La première phase du programme actuel du développement de la SNTF, entamé en 2011, prévoit la modernisation et la réhabilitation de 202 trains avec de la mains d'œuvre algérienne, ce qui permettra d'économiser près de 30% par rapport au coût d'achat, selon les précisions du directeur général.

Quant à la deuxième phase qui s'étalera jusqu'à 2025, il est prévu également de réhabiliter 10 locomotives diesel-électrique de type GEI.

Il s'agit d'un choix "stratégique" pour la SNTF qui constitue une alternative à l'achat du matériel neuf, selon M. Bendjaballah soulignant qu'un train modernisé peut offrir les mêmes standards qu'un train neuf.

La réhabilitation permet aussi d'accroître la valeur du matériel ancien et de faire face aux problèmes liés à l'obsolescence technologique et à la hausse de la consommation énergétique de la flotte vieillissante.

D'après les chiffres avancés lors du séminaire, la moyenne d'âge des voitures de trains de la SNTF est de 36 ans, tandis qu'elle dépasse les 39 ans pour les wagons.

Le directeur général de la SNTF a annoncé, par ailleurs, le lancement prochain de ligne de banlieue Alger-Aéroport Houari Boumediène, à raison d'un train chaque heure.

La société compte également dans le cadre de sa prochaine phase de son plan de développement, d'acquérir de nouveaux trains à grande vitesse avoisinant 220km/heure.

Le cahier de charges pour les appels d'offres en relation sont fin prêts, a-t-il noté.

Concernant le jet de pierres sur le nouveau train Coradia lancé vendredi sur la ligne Alger-Oran, le directeur a insisté sur la nécessité d'étudier ce phénomène dans tous ses aspects notamment sociologiques.

Interrogé sur la ligne Alger-Tunis, il a imputé le report de sa réouverture à des problématiques techniques, du fait que la SNTF n'a pas pu arriver à une durée "raisonnable" du voyage.

"Pour des raisons techniques, nous avons reporté le lancement de cette ligne, et préféré se consacrer plutôt sur d'autres priorités", a-t-il déclaré.

Le parc roulant de la SNTF compte 258 engins de lignes, 47 engins de manœuvre, 17 autorails, 64 automotrices, 10.129 wagons, 380 voitures.

APS

## ENVIRONNEMENT:

# Une convention de partenariat et de coopération signée à Alger

Une convention de partenariat et de coopération a été signée, samedi au niveau de la forêt de Bouchaoui (Alger), entre la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger et le groupe Sonatrach, portant sur la protection de l'environnement et du patrimoine forestier et la formation des associations activant dans ce domaine.

La convention, signée par le directeur des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Noureddine Baaziz et le directeur de cabinet de Sonatrach, Karim Djabour, prévoit un accompagnement de la part de Sonatrach, pour une durée de 8 mois (renouvelables), dans les actions de protection de l'environnement et la fourniture d'outils pédagogiques pour les campagnes de sensibilisation.

Cette convention porte sur "le soutien au programme de sensibilisation "Mon environnement vert 2" et fera de Sonatrach "le sponsor officiel des activités pédagogiques à organiser", a précisé à l'APS M. Baaziz ajoutant qu'il est question également de la formation des membres d'associations et d'établissements activant dans ce domaine. Après "la réussite" de cette expérience au niveau national, il est décidé aujourd'hui de renouveler la convention entre Sonatrach et la direction des forêts de la wilaya d'Alger afin de réaliser des résultats "concrets" en matière de communication avec les ci-



sauvage, la forêt de Bouchaoui a accueilli plusieurs activités associatives et institutionnelles, notamment des opérations de nettoyage, de tri sélectif, de la lutte contre la chasse illégale et la prévention des incendies. Placée sous le thème "Laisse

ton empreinte verte", la convention signée ce jour vise à mettre en relief l'importance des espaces verts dans villes et leur rôle dans l'équilibre biologique, a indiqué l'inspectrice à la direction des forêts, Imane Saidi.

## BOUMERDÈS :

# Mise en service en septembre 2018 d'un Institut spécialisé en audiovisuel et industrie des arts graphiques

La mise en service de l'Institut national spécialisé en audiovisuel et industrie des arts graphiques de Boudouaou (wilaya de Boumerdès), 2ème à l'échelle nationale après celui d'Ouled Fayet (Alger), interviendra en septembre prochain, a annoncé mardi le directeur local de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

L'institut sera opérationnel dès le parachèvement des opérations d'équipement, actuellement en cours, a indiqué à l'APS, Sadek Saadna, en marge d'un exposé sur la nouvelle rentrée professionnelle du 24 février dernier en Conseil de wilaya.

Il est doté d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, en sus de 240 lits en régime internat. Sa réalisation a coûté une enveloppe de 240 millions de

DA, hors équipement. L'établissement assurera une formation dans neuf (9) spécialités, dont quatre dans le domaine de l'audiovisuel et cinq dans les arts de la photographie. La formation, d'une durée de deux ou trois années (suivant la spécialité enseignée), y est couronnée par un diplôme de technicien supérieur. Dans son exposé, M. Saadna a fait part de l'ouverture, au titre de cette session de février, de trois nouvelles spécialités en formation diplômante, à savoir la conduite et entraînement de matériel agricole, soufflage sur verre et sculpture de marbre et de pierres. Parallèlement, quatre spécialités ont été introduites en mode de formation qualifiante, relatives à la transformation et la conservation, puériculture ainsi que montage et entretien de matériel frigorifique

et de climatisation. Le responsable a, en outre, signalé une offre pédagogique globale de 7.300 places, assurée par son secteur au niveau de 46 établissements de formation, dont trois instituts nationaux de formation professionnelle spécialisés, 18 CFPA, huit annexes professionnelles, 16 centres de formation privés et un Centre régional dédié aux personnes aux besoins spécifiques.

Durant cette rentrée de février, plus de 16.000 stagiaires ont rejoint le secteur de la formation à Boumerdès, dont 13.000 en mode de formation diplômante, et près de 3.000 dans les autres modes de formation qualifiante. Pour rappel, le secteur assure 21 filières de formation englobant 183 spécialités, dont 73 en mode résidentiel et 110 en mode par apprentissage.

## ORAN:

# Près de 400 jeunes inscrits aux agences locales de l'emploi pour se former dans les métiers du tourisme

Près de 400 jeunes se sont inscrits aux agences locales de l'emploi de la wilaya d'Oran pour suivre une formation dans les métiers déficitaires relatifs au secteur du tourisme, a-t-on appris de la responsable de communication de la direction régionale Ouest de l'emploi. Au total, quelque 394 jeunes demandeurs d'emploi, de toutes les spécialités et les niveaux, se sont inscrits aux agences locales de l'ANEM de la wilaya d'Oran, dans le but de suivre une formation dans les métiers déficitaires relatifs au secteur du tourisme dont l'hôtellerie, l'hébergement et la restauration, a indiqué, à l'APS, Benbakhti Fayza qui assure également le poste de responsable de communication de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM).

Un long travail de sensibilisation a été

entrepris par l'agence de la wilaya pour encourager les jeunes demandeurs d'emploi à s'orienter vers la formation dans ces métiers dans le secteur du tourisme, et ce en préparation des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021 et durant lesquels "il faudrait assurer une bonne prise en charge des sportifs et des délégations étrangères dans les établissements hôteliers, d'hébergement et de restauration de la ville d'Oran", a-t-on noté.

Selon la même responsable, une cinquantaine de profils dans le secteur du tourisme sont non disponibles au niveau des agences locales de l'emploi de la wilaya d'Oran, à l'instar de réceptionniste, commis de cuisine, chef de rang, portier, bagagiste, agent de blanchisserie, maître d'hôtel, pré-

parateur et livreur en restauration et plongeur en restauration, entre autres.

La liste des inscrits pour une éventuelle formation a été transmise à la direction du tourisme et de l'artisanat pour entreprendre un autre travail de sélection selon les profils et les niveaux, avant l'orientation vers la formation au niveau d'une école du Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), a-t-on fait savoir de même source. Une vingtaine d'hôtels et d'établissements hôteliers et de restauration de la wilaya d'Oran ont proposé des offres d'emploi, qui n'ont pas été satisfaites à cause du peu d'engouement de la part des jeunes aux métiers de l'hôtellerie et de restauration, a conclu la même source.

## EL-OUED : 40 exposants au 2<sup>e</sup> Salon du bâtiment et travaux publics du Sud

Près de 45 exposants prennent part à la deuxième édition du salon national du bâtiment et des travaux publics du Sud "Batisud-2018", ouvert samedi à la salle omnisports Tiksselt de la ville d'El-Oued à l'initiative de l'entreprise "Souf-Foires".

Mis sur pied en coordination avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) et la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), ce salon (3-5 mars) regroupe des opérateurs économiques, des entreprises nationales et locales qui activent dans les différentes filières du secteur des bâtiments et travaux publics.

Il s'agit des intervenants dans tous les métiers liés aux corps d'état primaires, secondaires et techniques de la construction, gros œuvres, menuiserie, finition et décoration, matériels et outillage, revêtements des sols urbains, le mobilier urbain, éclairage public, espaces verts, gestion des déchets et adduction des eaux, transports urbain, énergie, informatique, gestion et équipements pour les collectivités et les services. Des organismes de l'assurance et la réassurance, des institutions bancaires sont également présents à cette manifestation pour vulgariser, à la satisfaction des visiteurs et futurs opérateurs, leurs prestations liées notamment aux mécanismes de soutien et facilités accordés pour se lancer dans l'investissement dans les travaux publics et bâtiment, ont indiqué les organisateurs.

Ce salon prévoit une exposition sur le matériel des BTP, les énormes potentialités existantes dans le Sud, notamment la disponibilité quantitative et qualitative des matières premières de construction, leur permettant de satisfaire les besoins en la matière du marché national et, éventuellement, l'exportation vers l'étranger, ce qui contribuera, par conséquent, à propulser la cadence du développement dans le Sud.

Constituant également une vitrine sur les opportunités d'investissement offertes par le secteur des BTP dans les régions du Sud, ce salon sera mis à profit par les opérateurs économiques pour soulever leurs préoccupations dans le volet investissement, échange des expériences entre entrepreneurs des différentes régions du pays, de conforter la volonté des pouvoirs publics de renforcer les exportations de l'Algérie vers l'Afrique notamment, et ce, parallèlement aux projets en cours de réalisation, dans le Sud.

Le programme du salon "Batisud-2018" prévoit l'animation, par des experts et architectes, des ateliers chargés d'examiner des thèmes liés notamment aux activités de la construction dans le Sud, les enjeux de l'exportation hors hydrocarbures, l'investissement dans le Sud, les enjeux d'assurance et l'entrepreneuriat et les capacités de satisfaire le marché national.



## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Interpellations et saisies de drogue et psychotropes dans plusieurs wilayas



Les agents de la sûreté nationale ont procédé récemment à plusieurs interpellations, saisies de psychotropes, drogue et d'armes prohibées dans les wilayas d'Alger, Blida et Oum El Bouaghi, a indiqué samedi un bilan de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ainsi les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, "ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par la récupération de 433 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de 91 individus suspects impliqués dans ces divers délits", souligne la même source. Dans la wilaya de Blida, les forces de police de la sûreté "ont interpellé trois (03) individus suspects pour une affaire liée au trafic de drogue, et ont récupéré 200 grammes de cannabis traité". Dans le même contexte et agissant sur information faisant état qu'un (01) individu suspect s'adonne au trafic de psychotropes au niveau de la localité de Ain Beida, les agents de police d'Oum El Bouaghi "ont interpellé le mis en cause en possession de 392 comprimés psychotropes", ajoute la même source.

## GHARDAÏA :

### Hommage à Cheikh Hadj Brahim Bayoud figure emblématique du rite Ibadite

Un hommage appuyé a été rendu samedi au théologien réformiste et figure de proue du rite Ibadite, Cheikh Hadj Brahim Ben Omar Bayoud (1899-1981), à l'issue d'une rencontre nationale sur "la pensée et la vie de Cheikh Bayoud" organisée dans sa ville natale Guerrara, à 120 km à l'est de Ghardaïa.

Au cours de cette rencontre, initiée par le prestigieux institut El Hayat de Guerrara dont il est le fondateur, les différents intervenants ont mis l'accent sur certains aspects de la vie de ce grand chef spirituel du réformisme du rite Ibadite qui, au prix de luttes et de compromis, "a su marier le discours et les valeurs réformistes à travers la mise en place d'un réseau d'écoles et d'associations dans les différents ksour du M'Zab". Les témoignages ont mis en relief, lors de cet événement portant sur la vie et le parcours de cette personnalité religieuse, les qualités humaines et le parcours prolifique de Cheikh Hadj Brahim Bayoud qui a marqué de son empreinte la scène religieuse nationale par ses contributions à l'exégèse (Tafsir) du Livre saint (le Coran) et les Dourous (les cours) prêchés dans les différentes mosquées durant sa vie. Nombre des participants à cette rencontre, organisée sous le thème de "La fierté du référent religieux national, moyen pour l'enracinement de l'unité nationale" en présence de nombreuses personnalités religieuses et les autorités locales, ont qualifié, dans leurs interventions, ce théologien réformiste et militante pour l'essor des valeurs de l'islam, "d'éducateur sincère et père de la Nahda (Eveil) du réformisme du rite Ibadite". Les intervenants ont également souligné que ce chef spirituel du rite Ibadite a joué "un rôle de premier plan dans l'immunisation de l'islam contre toute pensée intruse et destructrice de la

## CONSTANTINE :

### 7 personnes décédées dans un accident de la circulation à Ouled Nia

Sept (7) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu samedi dans la localité d'Ouled Nia dans la commune de Beni H'midene, relevant de la daïra de Zighoud -Youcef (Nord-Est de Constantine), a-t-on appris auprès des services de la protection civile.

L'accident s'est produit sur un tronçon routier de la RN 27, reliant Constantine à Mila lorsqu'un camion a heurté une femme dans cette zone rurale avant d'entrer en collision avec un véhicule touristique à bord duquel se trouvaient trois adultes et trois enfants, a précisé à l'APS la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué.

La victime heurtée par le camion ainsi que cinq personnes (deux femmes, un homme et deux enfants) qui se trouvaient à bord du véhicule étaient décédées sur place, a-t-on encore détaillé, soulignant que la fillette (4 ans) retrouvée en vie dans le véhicule a été secourue et acheminée vers l'hôpital de la commune de Hamma-Bouziane, où elle a succombé à ses blessures.

Les défunts ont été accompagnés par les éléments de la protection civile des unités secondaires des communes de Hamma Bouziane, de Beni H'midene et de Zighoud Youcef vers la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on signalé.



## L'Académie de la société civile algérienne vise à instaurer une société civile forte

L'Académie de la société civile algérienne (ASCA), partie prenante du développement global du pays, vise à instaurer une société civile forte, a affirmé samedi à Tlemcen son secrétaire général à l'ouverture d'une rencontre sur les droits de l'Homme, avant de rappeler l'importance du mouvement associatif en tant que partenaires dans la paix et la stabilité du pays. La société civile constitue aussi une force de propositions, a indiqué Ahmed Chena devant une assistance composée de représentants d'associations, de ligues sportives, des douanes, de la protection civile et des services sécurité, de personnalités nationales, à l'instar d'anciens sportifs membres de la glorieuse équipe du FNL et du secrétaire général de la wilaya, tout en mettant l'accent sur la volonté politique affichée par les pouvoirs publics pour renforcer la société civile dans le cadre des réformes engagées par le Président de la République.

"Source de fierté, l'ASCA est le fruit de ces réformes qui placent l'Algérie dans le concert des pays démocratiques développés", a déclaré M. Chena, précisant qu'il s'agit-là

d'un "investissement dans la ressource humaine pour doter l'Algérie d'organisations non gouvernementales, sachant que le pays s'est engagé, résolument, dans la constitutionnalisation des droits de l'Homme et dans leur respect sur le terrain." Abordant les actions de certaines ONG internationales à l'instar d'Amnesty International, qui a critiqué, dans son dernier rapport, la situation des droits de l'Homme en Algérie, faisant fi de la volonté politique affichée et concrétisée par les hautes instances du pays, il a estimé qu'"il s'agit de manœuvres pour justifier l'immixtion dans ses affaires internes."

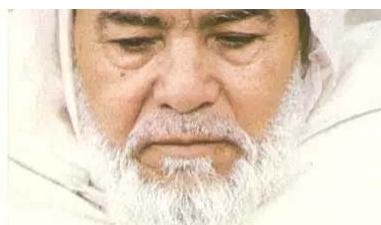
Ahmed Chena a rappelé aussi que "cette ONG se cache derrière la soit-disant protection des minorités", l'invitant à se pencher sur la situation des Rohingyas et des Palestiniens qui souffrent le martyre. "L'Algérie n'a pas de leçons à recevoir en matière de droit de l'Homme", a-t-il souligné.

Concernant l'ASCA, il a indiqué que l'Académie est au service de la société civile et que sa stratégie repose sur la mobilisation et la sensibilisation.

Créée en juillet 2002, l'ASCA est une ONG représentée, selon son SG, dans 20 pays et au niveau des 48 wilayas du pays. Le secrétaire général de l'ASCA, qui a indiqué que cette rencontre est organisée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur et des

Collectivités locales, a annoncé, officiellement, l'installation de Mohamed Rafik Abdou à la tête du bureau de wilaya de Tlemcen de l'ASCA. Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya de Tlemcen, Mohamed Amieur, a mis l'accent sur l'importance du mouvement associatif dans le processus de développement local, en application de la démocratie participative prônée par les pouvoirs publics.

Cette rencontre s'est poursuivie par la présentation d'une communication sur la promotion des droits de l'Homme à la lumière de la contribution des ONG, entre l'assistance internationale et l'intervention dans la souveraineté de l'Etat, par le professeur Benali Bensahla Tani de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Tlemcen.



Oumma (Nation)", ajoutant qu'il a su éclairer les populations sur les vrais préceptes de l'islam et consacrer les constantes de la Nation. Cette rencontre a été marquée par la projection d'un film documentaire sur la vie de Cheikh Bayoud et des exposés retracant le rôle préminent de cette figure emblématique du Rite Ibadite durant le siècle dernier dans la diffusion d'un islam modéré et de juste milieus et ses différentes actions et positions.

À travers cette rencontre, les organisateurs ambitionnent de contribuer à la préservation de la mémoire nationale et, partant, à l'animation de la scène culturelle locale.

Né en 1899 à Guerrara, cette icône du rite Ibadite qui a consacré sa vie à expliciter la parole d'Allah et la sunna du prophète Mohamed (QSSSL) est, pour les intervenants lors de la rencontre, une source de fierté pour tous les habitants du M'Zab à la faveur de son militantisme aussi bien pour la propagation des valeurs nobles de l'islam que pour l'unification du tissu sociétal de la région.

## Arrestation de 6 personnes et saisie de 3.024 comprimés psychotropes et d'une quantité de kif traité dans plusieurs wilayas

Les éléments de la Sûreté nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Tipasa, Blida, Alger et Oum El-Bouaghi, 3.024 comprimés psychotropes et une quantité de kif traité, outre l'arrestation de 6 suspects, a indiqué samedi un communiqué de ces services. La première opération a été menée par les éléments de sûreté de daïra de Fouka (Tipasa) sur la base d'informations faisant état de la présence de deux individus à bord d'un véhicule ayant en leur possession une quantité considérable de psychotropes. À l'issue d'une action rapide et efficace ayant permis l'interception et l'inspection du véhicule à l'entrée de la ville, les forces de la police ont saisi une quantité de 2.398 comprimés psychotropes. La deuxième opération a été menée par les éléments de sûreté de daïra d'Oum Bouaghi sur la base d'informations faisant état d'un individu qui écoulait des psychotropes dans son quartier de résidence. Après son identification, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit, ayant en sa possession 392 comprimés psychotropes. Par ailleurs, 234 comprimés psychotropes, 364 grammes de kif traité et 16 armes blanches prohibées ont été saisis par les forces de police de la wilaya d'Alger et de Blida, outre l'arrestation de 3 individus. À Mascara, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Ghris ont démantelé un réseau, composé de 9 individus, sévissant dans plusieurs wilayas et impliqués dans plusieurs affaires de faux et usage de faux en écritures administratives. Cette opération a été initiée sur la base d'informations faisant état d'un individu ayant acquis illégalement une quantité d'aliments de bétail. Suite aux investigations, les éléments de sûreté de daïra ont arrêté 4 individus détenant des documents douteux. L'un des suspects a fini par révéler l'identité du complice qui leur fournissait ces faux documents administratifs moyennant une somme d'argent. Ce dernier est arrêté ainsi que 4 autres individus impliqués dans la même affaire. Après plusieurs opérations de perquisition, les éléments de police ont saisi "le matériel utilisé dont des sceaux contrefaçons, des imprimantes et des scanners, ainsi que l'outil informatique, outre de faux documents officiels (registres de commerce, permis de conduire, faux visas, arretations et certificats administratifs)".

## FRANCE: Rassemblement de centaines d'opposants au nucléaire



Des centaines d'opposants à un projet d'enfouissement de déchets nucléaires se réunissaient samedi dans un bois dans le nord-est de la France, malgré une interdiction de manifester décidée par les autorités. Environ 300 manifestants, selon la police, ont marché entre la localité de Bure et celle de Mandres-en-Barrois, où se situe le bois Lejuc. Le 22 février, 500 gendarmes avaient évacué manu militari une quin-

zaine d'occupants de ce bois, épicentre de la contestation, et des bulldozers avaient détruit bivouacs et barricades. Samedi, les forces de l'ordre procéderont à des contrôles autour de ces deux communes. La préfecture de la Meuse avait pris jeudi soir un arrêté interdisant "toute manifestation" samedi et dimanche dans le secteur, en raison de la perspective de "troubles graves à l'ordre public".

Une interdiction

qu'ont décidé d'outrepasser les opposants à ce projet baptisé Cigéo, qui avaient prévu depuis le début de l'année un grand rassemblement à Bure ce premier week-end de mars. Le site de Bure a été choisi en 1998 pour accueillir un laboratoire souterrain qui doit préparer l'enfouissement à 500 m sous terre des déchets nucléaires les plus radioactifs ou ayant une longue durée de vie du parc français.

## Un skieur espagnol tué dans une avalanche dans le sud-ouest de la France



Un skieur, qui faisait partie d'un groupe de cinq skieurs de randonnée espagnols dont un guide, a été tué samedi dans une coulée de neige sur une commune du sud-ouest de la France dans les Pyrénées, ont indiqué les services de secours de cette région. Un deuxième skieur espagnol a été retrouvé par les secours et se trouve "en urgence absolue", a précisé la même source, alors que les trois autres membres du groupe ont pu s'extraire seuls de la coulée à la mi-journée.

L'avalanche s'est produite dans la commune d'Aragonouet (Hautes-Pyrénées, sud-ouest). Peu avant midi, un important dispositif de recherche a été mis en place, comprenant notamment deux hélicoptères. En début d'après-midi, un premier homme qui était équipé d'un dispositif Arva de localisation a pu être dégagé par les secours, mais "il n'a pu être ranimé malgré les massages cardiaques prodigués sur place", a précisé la sous-préfète de permanence, Myriel Porteous.

Un second disparu qui n'était pas équipé d'un Arva a été retrouvé vers 15H00 par un chien d'avalanche et a été évacué vers un hôpital de la ville de Toulouse dans un état d'urgence absolue, a ajouté Mme Porteous.

Ce groupe de quatre hommes accompagnés d'un guide espagnol, cheminait en hors piste non loin du tunnel de Bielsa, à la frontière espagnole, lorsqu'il a été pris dans une avalanche dont les causes ne sont pas encore connues.

Selon la sous-préfète, la pratique du ski hors piste alors que "le risque avalancheux est de 3 sur 5" et que "la région connaît un épisode de redoux depuis 48h" lui paraît être "une prise de risque inutile". Mi-février, deux coulées de neige mortelles se sont produites dans les Hautes-Pyrénées: à Gavarnie, un jeune homme de 19 ans a été tué alors qu'il skiait en bordure d'une piste rouge et à Cauterets, trois skieurs qui pratiquaient le ski hors piste ont trouvé la mort après avoir été ensevelis.

Cet accident intervient au lendemain de la mort vendredi de quatre skieurs de randonnée français dans une avalanche dans les Alpes-Maritimes (sud-est de la France), le bilan le plus lourd de l'hiver en France. Les chances de survie d'un skieur enseveli sont de 95% les 18 premières minutes, contre seulement 35% au terme de 35 minutes, selon la gendarmerie.

## IRAN: Les boîtes noires de l'avion écrasé, retrouvées...



Les boîtes noires de l'avion de ligne qui s'est écrasé le 18 février dans des montagnes du sud-ouest de l'Iran ont été retrouvées, a indiqué hier l'agence officielle Irna. "La boîte d'enregistrement des paramètres de vol et celle des conversations dans le cockpit ont été remises aux autorités judiciaires", qui les transmettront aux enquêteurs chargés d'établir les causes de ce drame ayant fait 66 morts, écrit Irna en citant le directeur des relations publiques de l'Organisation de l'aviation civile iranienne, Reza Jafarzadeh. Selon Jafarzadeh, les deux boîtes noires de l'ATR 72 de la compagnie Aseman Airlines ont été retrouvées samedi par les équipes de secours qui ont repris vendredi leurs opérations dans les monts Zagros pour tenter de redescendre les corps des victimes de l'accident

après près d'une semaine de suspension pour cause de mauvais temps. L'appareil, qui assurait la liaison entre Téhéran et Yasouj, à quelque 500 km au sud de la capitale, s'est écrasé à environ 4.000 mètres d'altitude pendant une tempête de neige. Les 66 passagers et membres d'équipage ont trouvé la mort dans l'accident. La neige tombée en abondance dans la zone au cours des derniers jours rend les opérations particulièrement difficiles et dangereuses en raison des risques d'avalanche, selon des responsables des secours cités par plusieurs médias iraniens. Jusqu'à présent, seuls des morceaux de corps ont été descendus des lieux du drame. Selon Irna, les équipes médico-légales ont réalisé des tests génétiques sur "51 tissus" humains afin de tenter de les identifier.

## Un enregistreur de vol retrouvé

Un enregistreur de vol de l'ATR 72 qui s'est écrasé il y a deux semaines dans les montagnes du sud-ouest de l'Iran a été retrouvé, a rapporté samedi l'agence de presse Fars, citant une source officielle.

Il a été retrouvé par les secouristes sur le mont Pazanpir, a précisé Aziz Fili, vice-gouverneur de la province de Kohgiluyeh. Cette découverte n'a

## SELON UNE ÉTUDE L'Australie pourrait devenir le premier pays à éliminer le cancer du col de l'utérus



L'Australie pourrait devenir le premier pays à éliminer efficacement le cancer du col de l'utérus dans les 40 prochaines années, selon une récente étude.

Le cancer du col de l'utérus pourrait bientôt être éliminé en tant que problème de santé publique en raison du succès du vaccin contre les infections causées par le virus du papillomavirus (VPH), (en anglais Human papillomavirus -HPV), indique l'International Papillomavirus Society

dans un communiqué publié dimanche. Grâce à l'efficacité de ce vaccin, le pays a enregistré une baisse spectaculaire des taux du virus du papillomavirus (VPH) l'infection qui cause environ 99,9% des cas du cancer du col de l'utérus, explique l'IPVS,

qui regroupe les plus grands chercheurs du monde spécialisés dans le domaine du cancer du col de l'utérus, notamment la Professeur Suzanne Garland du Royal Women's Hospital et de l'Université de Melbourne, qui appelle l'OMS et les décideurs mondiaux à renforcer la prévention et le dépistage du cancer.

Parmi les femmes australiennes âgées de 18 à 24, le taux du HPV est passé de 22,7% à seulement 1,1% au cours des 10 dernières années, selon une étude récemment publiée par "The Journal of Infectious Diseases".

Le cancer du col, le deuxième cancer chez la femme jeune dans le monde, est une maladie qui se développe dans la première couche de la muqueuse qui porte le nom d'épithélium.

## MÉDITERRANÉE: Forte baisse des arrivées de migrants en Europe



Près de 10.243 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, a annoncé vendredi l'Organisation internationale pour les migrants (OIM).

D'après l'Agence des Nations unies pour les migrations, à la même date en 2017, ils étaient 17.438 à avoir atteint les côtes européennes, alors qu'en 2016, ils étaient déjà 116.005, soit plus de 100.000 de plus qu'en 2018 et 2017. Près de la moitié d'entre eux ont débarqué en Italie et le reste réparti de manière égale entre la Grèce et l'Espagne. Selon les chiffres du ministère italien de l'Intérieur, 5.247 migrants sont ainsi arrivés par la mer en Italie cette année, le total sur deux mois le plus bas que l'OIM ait constaté de-

puis 2014. En outre, l'OIM indique avoir aidé depuis le début de cette année, près de 3.730 migrants vivant en Libye à retourner chez eux, notamment dans 26 pays. Cette semaine, le programme d'assistance au retour volontaire humanitaire de l'OIM a supervisé trois vols qui ont permis à 315 migrants de retourner au Mali, au Bénin et au Niger. La Méditerranée demeure toutefois un cimetière maritime. Depuis le début de l'année, 418 personnes ont perdu la vie en effectuant une traversée de la Méditerranée. Près de 3.000 migrants ont disparu en Méditerranée l'année dernière et environ 21.000 ont été secourus alors que près de 120.000 ont réussi à traverser la Méditerranée vers l'Italie, avait indiqué le Directeur général de l'OIM, William Lacy Swing, dans une interview publiée vendredi à Londres.

## BULGARIE La police des frontières bulgare arrête 41 migrants clandestins dissimulés dans un camion

La police des frontières bulgare a arrêté vendredi au point de contrôle de Kulata 41 migrants clandestins qui étaient dissimulés dans un camion immatriculé en Roumanie et en provenance de Grèce, selon une source officielle. Ces migrants, comprenant 29 hommes, cinq femmes et sept enfants, ont été découverts à l'issue d'un examen aux rayons-X, a déclaré le ministère bulgare de l'Intérieur dans un communiqué. On ne sait pas encore clairement quelles sont les nationalités de ces migrants, selon le communiqué. Le conducteur, un citoyen roumain âgé de 50 ans, a également été arrêté. En 2017, le ministère de l'Intérieur a arrêté 743 migrants clandestins qui tentaient d'entrer en Bulgarie.

MALADIES RARES :

# Les difficultés de prise en charge soulignées

Les difficultés liées à la prise en charge des maladies rares en Algérie, s'agissant notamment du diagnostic, ont été soulignées samedi à Alger par des spécialistes en la matière.



Intervenant lors d'une journée d'information et de sensibilisation sur les maladies rares, organisée par l'association Shiffa des maladies neuromusculaires, le Professeur Zoubir Sari, médecin interne au CHU de Annaba, a mis en avant la difficulté récurrente liée au diagnostic, sachant que cet aspect est problématique de par le monde et caractérisant ce type de pathologies. Il a cité notamment le Progénia, une affection rarissime provoquant le vieillissement accéléré, et qui n'a été diagnostiquée qu'en 2003, soit un siècle après s'être manifestée en Occident.

En Algérie, où la fréquence est très variable, "c'est un parcours infernal et semé d'embûches, dès que nous sommes face à un tableau qui ressemble à une maladie rare", a-t-il expliqué, évoquant les multiples déplacements que le malade est amené à faire pour son suivi médical.

En outre, le long délai que requiert le diagnostic de ces pathologies, connues également sous le vocable d'orphenolines, entraîne des complications sur la santé de la personne atteinte, dans la mesure où il s'agit de maladies qui évoluent vite, a-t-il précisé.

Le diagnostic est souvent long en raison de la banalisation des symptômes et lorsque la maladie suspectée est diagnostiquée, elle nécessite une biologie adéquate, a poursuivi ce spécialiste, plaident pour une approche centrée sur le patient dont il faut mesurer les souffrances physiques et psychologiques.

Tout en reconnaissant une évolution en matière de prise en charge de ces maladies en Algérie, le Pr Sari a déploré l'absence d'une stratégie de lutte contre ces dernières, soulignant, à ce propos, la nécessité d'un centre national de référence pour le diagnostic, de même que l'établissement

d'un plan national pour cette catégorie de pathologies.

De son côté, le Dr Sihem Hellal est intervenue pour expliquer les fonctions du Laboratoire central de biochimie relevant du CHU Mustapha Pacha d'Alger où elle exerce, ainsi que les contraintes qui entrent le bon suivi des cas qui y sont pris en charge, sachant que ce centre, créé en 2006, est l'unique, à l'échelle nationale à effectuer des tests inhérents aux maladies rares.

Ainsi, indique-t-elle, plus de 3500 prescriptions y ont été assurées au profit de patients émanant de l'ensemble du pays, s'agissant des seuls types de maladies rares qu'il prend en charge, à savoir les affections métaboliques, le retard mental et l'Amyotrophie spinale.

Les analyses se font dans des délais plus en plus courts, mais seulement lorsque les réactifs sont disponibles, a observé la biologiste, déplorant

que pour certains tests, les réactifs sont interrompus depuis août 2017 et pour d'autres, depuis octobre dernier.

Elle préconisé, à ce propos, la pérennité de ces diagnostics, tout en élargissant et complétant le panel des tests à d'autres affections rares, de même qu'elle a plaidé pour une collaboration multidisciplinaire à même de garantir une meilleure prise en charge des malades.

Environ 8000 maladies rares sont dénombrées touchant quelque 30 millions d'individus dans le monde. Elles englobent des types d'affections très nombreuses et variées pouvant affecter les systèmes squelettique, nerveux et musculaire.

En Algérie, les statistiques officielles avancent quelque 63 cas sur 10.000, alors que l'association Shiffa évoque, de son côté, quelque 2 millions de malades en se référant à ses propres données.

## GHARDAÏA

# Les techniques d'aide médicale à la procréation en débat

Les différentes techniques d'aide médicale à la procréation (AMP) ont été au centre des travaux de la 2ème journée de fertilité et de procréation, organisée vendredi à Béni-Isguen (Ghardaïa).

Initiée par le centre Hayet de fertilité de Ghardaïa, en collaboration avec la Société algérienne de médecine de reproduction, cette journée d'étude et de réflexions sur les techniques de l'AMP se veut un espace "d'échange d'expériences" et une opportunité de débattre de la problématique de la prise en charge moderne du couple infertile en Algérie ainsi que des nouvelles

techniques de l'AMP, a expliqué à l'APS le Dr Mustapha Baheddi (gynécologue), organisateur de cet événement.

L'infertilité est devenue une problématique multifactorielle qui se pose avec acuité dans notre société, notamment pour un couple qui rencontre des difficultés pour accéder à une grossesse désirée, a fait savoir Dr Baheddi, précisant que "notre communauté médicale tente de faire du patient un parent heureux" tout de sa progéniture, symbole de la continuité".

Cet événement permet de sensibiliser les pouvoirs publics, la

société civile et la communauté médicale à la problématique de l'infertilité en général, notamment dans les régions du sud, et le progrès de la science dans ce domaine, a indiqué, de son côté, Dr Abderrahmane Benhamdoune (urologue à Ghardaïa), ajoutant que les régions du sud connaissent une forte baisse de fertilité et la demande d'assistance médicale à la procréation est en croissance. "Nous ne disposons pas de statistiques, mais les demandes d'assistance médicale pour avoir des enfants sont très répandues dans notre région", a relevé Dr Benhamdoune, soulignant que la stérilité est devenue un véritable problème requérant une attention particulière au niveau de la politique de santé. De nombreux facteurs (génétique, environnemental, habitudes et us culinaires, maladies, couverture médicale) contribuent à cet état de fait d'infertilité chez le couple dans la région, a-t-il noté.

Les participants à cette rencontre ont mis l'accent sur l'importance de renforcer la formation en matière de procréation médicalement assistée, l'actualisation des connaissances des dernières technologies scientifiques et le

## Les pharmaciens d'officine d'Alger appelés au respect des lois fixant les horaires de garde de nuit

Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) et la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Alger ont appelé samedi les pharmaciens d'officine au respect des lois en vigueur fixant les horaires de garde pour les officines de pharmacie.

À cet effet, le président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, Lotfi Benbahmad a appelé, lors d'une journée de sensibilisation, les officines de pharmacie de la wilaya d'Alger, au nombre de 924, à se conformer à l'arrêté du 20 août 2014, fixant les modalités d'organisation de la garde au niveau des officines de pharmacie (garde de nuit, weekend et jours fériés), mettant en garde contre "l'application de sanctions à l'encontre des contrevenants".

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur la nécessité de considérer cette profession qui fournit un service public et de préciser l'adresse et le nom des officines de pharmacie de garde pour permettre aux citoyens de s'y rendre afin d'acquérir leurs médicaments.

Une fois la cartographie nationale des pharmaciens élaborée, M. Benbahmad a dit que la tutelle comptait lancer un nouveau service, en collaboration avec le Conseil national de l'ordre des pharmaciens et le SNAPO, permettant d'indiquer au citoyen, par système GPS (système de positionnement par satellite), les officines de pharmacie de garde et assurer davantage de proximité entre celui-ci et le pharmacien.

Le président du SNAPO, Messaoud Belambri a affirmé, pour sa part, que le pharmacien d'officine de garde doit fournir les médicaments nécessaires aux patients la nuit, après la fermeture des établissements de santé, conformément à l'éthique et à la déontologie professionnelles et à loi.

Le directeur de la santé de la wilaya d'Alger, Mohamed Miraoui a dit que plusieurs "dysfonctionnements" avaient été relevés par sa direction, à l'issue de réunions et d'opérations d'inspection et de contrôle effectuées, lors des gardes de nuit au niveau des officines de pharmacie, qualifiant cette situation d'anarchique.

La direction a assuré plusieurs mesures de facilitation à l'instar de la prolongation des heures de travail jusqu'à 20h30, afin de permettre aux citoyens d'acheter leurs médicaments, a ajouté le même responsable, insistant sur la sécurisation des pharmacies lors des gardes de nuit.

L'arrêté du 20 août 2014 fixant les modalités d'organisation de la garde au niveau des officines de pharmacie, fixe la garde de nuit aux pharmacies privées, à une fois par mois au niveau de chaque circonscription administrative. En cas d'empêchement, le pharmacien en question peut adresser une correspondance à la direction de la santé et au Conseil national de l'ordre des pharmaciens en vue de son remplacement.

rapprochement entre les médecins et les biologistes. Cette rencontre, marquée par une participation d'une pléiade de praticiens spécialistes algériens et étrangers, a pour objectif d'informer sur les nouvelles techniques et méthodes de la procréation médicalement assistée (PMA) et de débattre sur la problématique de la prise en charge du couple infertile. Au programme de cette journée d'étude médicale, figurent des conférences sur l'endométriose, l'embryologie, le protocole de stimulation, la spermiologie, ainsi que l'avis de la religion sur la PMA.

# CHIROPRAТИQUE

## Une discipline peu connue pour soigner le mal de dos

Troisième profession de santé au monde, la chiropratique est désormais bien encadrée. De nouvelles études prouvent son efficacité dans le mal de dos.

### Une discipline peu connue en France

Aux États-Unis, on dénombre plus de chiropracteurs que de chirurgiens-dentistes. En France, on en recense quelque 700 « contre » 17 000 ostéopathes. Legalisée en 2002, la chiropratique (ou chiro-praxie) a été réglementée en 2011. Désormais, selon la loi, les chiropraticiens sont les seuls professionnels de santé non médecins autorisés à pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical. Pourquoi ce statut à part ? « Sans doute à cause des preuves scientifiques qui confortent l'usage de cette pratique, du nombre très faible des accidents et de la formation exigeante suivie par les thérapeutes, estime Philippe Fleuriau. Au minimum 5 500 heures de cours à temps plein réparties sur six ans, avec un enseignement en anatomie, dissection, diagnostic radiologique, neurologie, traumatologie sportive, etc. » Si le doute subsiste parfois, c'est qu'on confond les chiropraticiens avec des thérapeutes pratiquant des techniques non conventionnelles : reiki, kinésiologie, shiatsu, réflexologie plantaire... Des professionnels n'ayant suivi que quelques semaines de formation avant de poser leur plaque.

### Quel est son principe ?

La chiropratique repose essentiellement sur des actes de manipulation vertébrale et de mobilisation des articulations. En effet, c'est au niveau de la colonne vertébrale que surviennent la plupart des blocages. C'est donc surtout là qu'intervient le thérapeute, en effectuant des ajustements, ou corrections articulaires. L'idée : colonne vertébrale et système nerveux sont intimement liés. Il suffit donc d'intervenir sur les petits déséquilibres de la colonne pour agir sur le système nerveux et, ainsi, influer sur l'ensemble du corps. Notamment les systèmes endocriniens (glandes), la cicatrisation, les différents stress physiques ou émotionnels...



### Est-elle vraiment efficace contre le mal de dos ?

Elle soulage les classiques dorsalgies, lombalgies, sciatiques et autres « coups du lapin ». Une étude financée par le National Institutes of Health (NIH), ministère de la Santé américain, et publiée en 2012, démontre la supériorité de la chiropratique dans le traitement des douleurs cervicales par rapport à des exercices ou à des médicaments (anti-inflammatoires, myorelaxants...). Après trois mois, 57% des participants suivis par un chiropraticien et 48% de ceux ayant effectué les exercices rapportent une diminution de la douleur de 75%. Une amélioration observée par 33 % seulement des patients qui ont pris des médicaments. Des résultats du même type ont été récemment obtenus dans les cas de lombalgies. Après un mois, 73% des personnes suivies par un chiropraticien notaient une amélioration globale de leur état, contre 17% des patients recevant les soins médicaux courants. « Cette technique s'avère bénéfique sur nombre de patients

atteints de lésions vertébrales douloureuses et résistant aux traitements classiques, explique le Pr Allain, chirurgien orthopédiste. Par ailleurs, en cas d'atteinte vertébrale étendue sur de multiples étages, la chirurgie comporte des risques importants et doit être réservée aux cas les plus graves. Les manipulations permettent souvent de maintenir une certaine qualité de vie. »

### Quelles sont les autres applications possibles ?

La chiropratique peut aussi être utile en cas de dos voûté ou de scoliose (colonne en S). Elle traite en quelques séances des tendinites, synovites, entorses, douleurs au genou et muscles endoloris qui font parfois souffrir depuis des mois. « Sur une tendinopathie (tendinite), les manipulations peuvent être douloureuses, reconnaît Philippe Fleuriau, mais la technique de manipulation des tissus « mous » est efficace. Si c'est trop désagréable, il est possible de s'adapter à ce que peut supporter le patient, soit en changeant de technique, soit en la modu-

lant. » Après la séance, la majorité des patients ressent un soulagement immédiat. Parfois, il y a des courbatures et, dans 10% des cas, des maux de tête. Des améliorations ont été constatées également dans des domaines plus éloignés, mais sans études scientifiques à l'appui : transit difficile, cycle menstruel perturbé, coliques de l'enfant...

### À quel moment consulter ?

Ça dépend. « Si vous venez de vous faire opérer, pas question de vous faire manipuler même si vous souffrez. Les tissus doivent d'abord cicatriser, indique le Pr Jérôme Allain. Un os a besoin de trois mois ; un ligament, de six semaines. » En dehors de toute opération, c'est différent. Les études ont prouvé que sur une entorse, par exemple, plus on agissait vite, plus la récupération était rapide. Même chose pour une sciatique ou un lumbago. Cependant, si on est incapable de mettre un pied devant l'autre, mieux vaut patienter deux ou trois jours, le temps d'être calmé par les anti-inflammatoires.

### Combien de séances sont nécessaires ?

C'est très variable. Le plus souvent, la première séance permet au praticien de savoir s'il peut prendre en charge le problème du patient. Il a une idée du diagnostic et de la stratégie à adopter ; il sait aussi s'il faut des examens complémentaires. Des douleurs dorsales aiguës ou musculaires se règlent souvent en une ou deux séances. Une tendinite ou une sciatique par hernie discale nécessitent, elles, de cinq à huit séances. Une pathologie plus complexe et chronique (arthrose...), une vingtaine. Une ou deux consultations annuelles sont conseillées pour stabiliser les résultats et éviter les récidives. « La durée de la séance n'est pas, en soi, un gage de sérieux. En cinq minutes, on peut faire du bon travail, précise Philippe Fleuriau. Parfois, on a besoin de trois quarts d'heure. Tout dépend de la nature de la douleur. »

## Les réflexes contre le mal de dos

70 à 80% de la population souffrira un jour du dos. Il faut dire que les causes sont nombreuses : faux mouvements, mauvaises postures, hernie discale, stress... Voici quelques conseils pour se préserver des tours de rein et autres lombalgies.

### Le réveil sonne

Ne vous levez pas d'un bond. Tout comme vous, vos muscles se réveillent et il ne faut pas les brusquer. Etirez-vous, puis repliez vos jambes et asseyez-vous sur le bord du lit. Lorsque vous vous habillez, évitez l'instabilité. Prenez appui contre un mur ou asseyez-vous sur le bord du lit. Inutile de trop solliciter vos muscles dorsaux pour simplement enfiler un pantalon.

Accroupissez-vous pour habiller votre enfant, ou asseyez-vous sur un tabouret. L'objectif est de vous mettre à sa hauteur pour garder le dos bien droit.

### De retour à la maison

Evitez les positions avachies dans le canapé : il n'est pas bon d'avoir le dos courbé et les épaules affaissées.

Tâchez de dormir sur le dos ou en chien de fusil. Dormir sur le ventre accentue la cambrure de votre dos. Astuce : lorsque vous dormez sur le dos, placez un oreiller sous vos genoux pour atténuer les tensions au niveau des lombaires.

### Le verrouillage lombaire

Pour soulever une charge lourde : écartez les pieds, pliez les genoux, contractez les abdominaux et serrez les fesses. De cette manière, ce sont vos jambes et moins votre dos qui travaillent. Portez la charge le plus près possible de votre corps.

### Quand la douleur est là

Appliquez une poche de glace sur la zone douloureuse. Le froid agit comme un antalgique.

Trempez une serviette dans de l'eau bien chaude et posez-la sur la zone douloureuse pendant une vingtaine de minutes. La chaleur détend les muscles. Vous pouvez répéter ce geste plusieurs fois par jour.

Le repos total est déconseillé. Bien sûr, il ne s'agit pas de se traîner au bureau avec le dos bloqué ou malgré une sciatique qui lance dans la cuisse. Mais il faut essayer de maintenir une activité minimale (se lever plusieurs fois, prendre une douche...). En fait, le repos favorise la fonte musculaire, à un moment où le dos a justement besoin d'être fortifié.

Si au bout de 3 jours, la douleur ne disparaît pas, mieux vaut consulter votre médecin.

## Des exercices quotidiens pour le prévenir

Contre les douleurs, il est bon d'entretenir son dos en faisant dix à quinze minutes d'exercices ciblés chaque jour. Renforcement musculaire, abdominaux et auto-étirements est le trio gagnant pour conserver un dos en bonne santé. Testez ces exercices proposés par l'Ecole du dos de la Thalasso Prévital à Granville.

### Muscler votre colonne vertébrale

Ces deux exercices se pratiquent pendant quinze secondes chacun en position couchée sur le dos, les jambes à moitié fléchies. Pensez à bien accompagner les mouvements d'une respiration lente, en soufflant le plus longtemps possible pendant 7 à 8 secondes. Bien exécutés, ces mouvements préparés par des kinésithérapeutes ne doivent normalement pas donner de douleurs lombaires. Si vous ressentez une douleur, arrêtez-vous et reposez-vous quelques instants avant de changer d'exercice.

-L'auto-agrandissement : Inspirez en gonflant le ventre et soufflez en rentrant le ventre. Au moment où vous rentrez le ventre, pensez à effectuer une rétroversión du bassin, c'est-à-dire à contracter les fesses et en ramenant le bassin vers vous sans creuser le dos. Allongez ensuite votre cou et ramenez votre menton sur la poitrine, épaules basses en arrière.

-La contraction et l'étirement des muscles dorsaux : Les bras tendus à la verticale, inspirez en plaquant les épaules au sol, coudes tendus. Soufflez en poussant les paumes vers le plafond, les épaules se décollent du sol.

### Travaillez vos abdos

Toujours allongée sur le dos, vous pouvez faire dix répétitions des exercices qui suivent pour chaque jambe. N'oubliez pas que plus vous les faites lentement, plus vos muscles abdominaux travaillent.

-Un exercice statique : Sur le dos, jambe au sol demi-fléchie. L'autre cuisse est à la verticale et la main est posée à plat devant. Soufflez en rentrant le ventre et en appuyant la cuisse verticale contre la main. Inspirez en relâchant la tension musculaire et en gonflant le ventre, sans reposer le pied au sol. Tenez dix secondes puis changez de jambe.

Option : le même exercice mais cette fois-ci les deux cuisses sont levées à la verticale.

-Un exercice en mouvement : Les deux genoux sont ramenés sur la poitrine. Inspirez en descendant une jambe (mais en la gardant fléchie), pointe du pied vers le sol sans poser le pied par terre, puis remontez. Le dos doit rester bien plaqué au sol. Ensuite changez de jambe. A la fin de l'exercice, inspirez en ramenant les deux genoux à la poitrine.

### Etirez bien votre dos

- Couchée sur le dos, une jambe au sol tendue, l'autre fléchie genou vers la poitrine. Soufflez en tendant la jambe qui était fléchie en poussant le talon vers le plafond, pointe du pied fléchie vers la tête. Reposez ensuite la jambe et inversez en montant cette fois-ci l'autre jambe.

Couchée sur le dos, jambes fléchies, talons les plus proches possibles des fesses, pieds bien écartés. Soufflez en décollant le bassin du sol, serrez les genoux l'un contre l'autre. Veillez à ne pas creuser le dos en effectuant une bonne rétroversión du bassin.

# MAL DE DOS

## Un classique de la grossesse !

La moitié des futures mamans souffrent de mal de dos pendant la grossesse. Le phénomène, certes classique, peut devenir très gênant si on ne limite pas les dégâts. Conseils.

### Aidez votre dos avant et après l'accouchement

Le «mal aux reins» tient à la position qu'adoptent les femmes pendant la grossesse. Le poids sur l'avant du corps dû à l'augmentation du volume de l'utérus et au poids du bébé déplace le centre de gravité et oblige, pour garder l'équilibre, à se cambrer. Cette exagération de la courbure normale de la colonne vertébrale provoque une tension dans les lombaires à l'origine des douleurs. Le relâchement des ligaments qui résulte de l'activité hormonale peut aussi entraîner des douleurs sciatiques. Ce mal s'accentue à mesure que la grossesse avance (à partir du deuxième trimestre et surtout du sixième mois) et se fait surtout sentir le soir. L'âge, l'état du dos, la condition physique, le nombre d'enfants et le poids pris pendant la grossesse influencent l'intensité des maux. Bien souvent, ils se prolongent 3 à 6 mois après la naissance et rendent difficile le port de bébé.

Pratiquez une activité physique régulière pour assouplir votre colonne et renforcer vos muscles. Vous pouvez opter pour des séances de yoga ou encore de gymnastique douce. Sinon, des exercices musculaires de bascule du bassin (il s'agit de faire des mouvements inverses à la cambrure) à réaliser seule à l'aide de manuels spécialisés, lors de votre préparation à l'accouchement ou avec les conseils d'un kinésithérapeute pourront améliorer vos symptômes.

Surveillez aussi votre régime alimentaire pour ne pas prendre trop de poids : entre 10 et 12 kilos en moyenne. Reposez-vous suffisamment ; faites une sieste dès



que vous le pouvez ! Et après l'accouchement et la rééducation périnéale, suivez bien des séances de rééducation abdominale spécifiques (les «abdos» basiques sont à éviter) essentielles pour retrouver votre équilibre statique. Enfin, n'hésitez pas à solliciter votre conjoint pour quelques massages relaxants !

### Limitez les dégâts au quotidien

- Tenez-vous le plus droit possible sans pousser son ventre vers l'avant.

- Pour dormir, surélevez vos pieds, vos reins ou votre nuque (à chacune sa préférence) avec un coussin ou mieux un oreiller ergonomique spécial grossesse. La meilleure position : en chien de fusil sur le côté gauche, l'oreiller entre les genoux.

- Asseyez-vous correctement : sur une chaise, bien au fond du siège, les pieds à plats, le dos et les cuisses forment un angle droit ou en tailleur.

- Fléchissez les genoux au lieu de vous plier en deux pour ramasser un objet. D'ailleurs, arrêtez de passer l'aspirateur !

- Évitez les longs trajets en voiture. Si vous devez impérativement voyager, faites au moins une pause toutes les deux heures et placez un coussin dans votre dos.

- Ne portez pas de charges lourdes et veillez à alléger votre sac à main au maximum.

- Rangez vos chaussures à talons (pas plus de 3 cm) et sortez vos paires les plus confortables.

- Prenez un abonnement à la piscine : le dos crawlé est la nage de prédilection des personnes souffrant du dos. La respiration est plus facile, car le nez et la bouche restent hors de l'eau. Les mouvements des jambes sont les mêmes que pour le crawl (battements) et font travailler les fessiers et les mollets. Il n'y a pas de tension dorsale. Tous les muscles fixateurs du dos sont renforcés, ce qui prévient les douleurs, notamment au niveau lombaire.

En cas de douleur invalidante, parlez-en à votre médecin. Il pourra vous prescrire des séances de kinésithérapie, d'ostéopathie ou d'acupuncture, du repos (surtout si votre mode de vie-profession-transports vous oblige à rester debout) ou une ceinture de grossesse qui vous aidera à soutenir le poids de votre ventre (c'est souvent le cas des futures mamans de jumeaux). Si besoin, et en fonction de l'avancée de votre grossesse, un traitement anti-douleur vous sera administré. Mais ne prenez aucun médicament sans ordonnance !

## Et si c'était à cause de vos pieds ?

Des pieds trop creux ou mal chaussés peuvent être la cause de votre mal de dos.

### Un appui correct soutient bien le dos

En une vie, on fait à pied deux fois et demi le tour de la terre. «Les pieds sont les «fondations» du corps. Si elles ne sont pas solides, l'édifice est bancal. Même un ongle incarné peut entraîner une douleur qui modifie le déroulé du pied pendant la marche», explique la podologue. On boîte, on sollicite trop sa hanche et, quelques semaines après, une douleur dorsale peut apparaître.

### Un bilan chez le podologue

La moindre anomalie d'appui (en rotation, en avant...) peut remonter le long de la jambe et atteindre le dos ou le cou. Pour le vérifier, le podologue observe la répartition du poids du corps sur chaque pied grâce à un podoscope. Puis il fait marcher le patient sur un podomètre électronique

doté de 2048 capteurs de pression. Il regarde les chaussures (usure), examine les pieds (corne).

S'il a une formation de posturologue, il observe les tensions dues à l'impact des appuis anormaux sur le corps. Et en les corrigeant, il prévient les récidives.

### Que faire en pratique ?

La solution, c'est parfois la pose d'une talonnette pour compenser une jambe courte. Plus souvent, la réalisation d'une semelle en matériau absorbant type sorbothane aide à modifier les appuis, à redresser un pied en rotation.

«La douleur dorsale disparaît en général au bout de trois à six semaines», rassure Jean-Luc Hamelin, podologue. Contrainte : le port de la semelle est à vie. «Chez l'enfant, cela peut suffire à corriger la posture de manière définitive», note le spécialiste.

En cas de doute, c'est donc dès l'enfance qu'un bilan postural devrait être réalisé, pour prévenir le mal de dos plus tard. Côté chaussures, on évitera celles qui favorisent des modifications de la démarche, préjudiciables à l'équilibre de la colonne vertébrale.

Les talons trop haut (plus de 6 cm) favorisent une hyperlordose (courbure excessive de la colonne lombaire). Les ballerines, trop plates, amortissent mal les à-coups au niveau du talon. Et bien sûr, on porte des chaussures à sa taille !

### Conseil d'expert

Travailler régulièrement l'appui unipodal : se mettre en équilibre sur un pied pendant une dizaine de secondes est un excellent moyen de renforcer ses muscles posturaux.

## NIGERIA

### Aide humanitaire suspendue après l'attaque de Boko Haram dans le nord-est (ONU)

L'ONU a annoncé samedi la suspension pour une semaine de son aide humanitaire à Rann après la mort de trois de ses collaborateurs dans une attaque du groupe terroriste Boko Haram dans cette localité du nord-est du Nigeria.

L'attaque s'est produite jeudi soir dans cette localité, proche du Cameroun, où se trouve un camp de déplacés et où près de 80.000 personnes dépendent de l'aide alimentaire et sanitaire.

Un travailleur humanitaire a aussi été grièvement blessé dans l'attaque et trois autres sont portés disparus.

Huit soldats nigérians d'une base militaire proche du camp de déplacés, qui était apparemment visée, ont également été tués.

"Les opérations à Rann ont été temporairement suspendues pour une semaine depuis hier (vendredi) matin", a déclaré une porte-parole de l'ONU à Abuja, Samantha Newport.

"Hier, nous avons évacué 52 travailleurs humanitaires et les trois décédés", a-t-elle ajouté, citée par l'AFP.

Les morts sont des Nigérians qui travaillaient pour l'organisation internationale pour les migrations et l'Unicef.

Les autres victimes sont aussi nigérianes.

Mme Newport a estimé que la suspension de l'aide pour une semaine n'aurait qu'un "impact minimal" sur le camp de déplacés qui accueille 55.000 personnes.

Les autres opérations de l'ONU dans la région ne sont pas affectées, a-t-elle ajouté.

Vendredi, l'ONG Médecins sans frontières a annoncé avoir suspendu ses activités à Rann et retiré 22 membres de son personnel, précisant vouloir y revenir "aussi vite que les conditions le permettent".

## MALI

### L'insécurité se développe et gagne le Centre, selon l'ONU

L'insécurité au Mali "continue à se développer et gagne de façon progressive le centre du pays", estime un rapport intermédiaire de l'ONU, en précisant que plusieurs signataires de l'accord politique de 2015 reconnaissent perdre de leurs pouvoirs.

Des représentants des groupes armés Plateforme et CMA (Coordination du mouvement de l'Azawad) ont constaté un "déclin progressif de leur influence dans des zones qui étaient traditionnellement sous leur contrôle direct ou indirect", précise ce rapport d'experts onusiens, remis aux 15 membres du Conseil de sécurité.

"De telles pertes de contrôle territorial, ajoutées à une fragmentation croissante des groupes armés en fonction de leurs ethnies, et en conséquence le développement de groupes armés non-signataires, représentent aujourd'hui la plus grande menace à l'application de l'accord" d'Algier de 2015, jugent ces experts.

Ces spécialistes sont chargés du régime de sanctions relatif au Mali institué l'été dernier par l'ONU afin de faire pression sur les signataires de l'accord de 2015, dont l'exécutif malien, pour qu'ils appliquent leurs engagements.

Par ailleurs, le groupe d'experts "juge que toutes les parties sont responsables des retards actuels" à l'application de l'accord. Le rapport final de ces experts est attendu d'ici au 1er septembre. Les experts ont signalé, par ailleurs, que "la situation humanitaire dans le nord et le centre du pays reste volatile, instable et une détérioration continue persiste". "A travers le pays, environ 4,1 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire", indiquent enfin les experts, qui prévoient dans les prochaines semaines de se rendre en Europe (Paris, Bruxelles, La Haye), ayant un nouveau voyage au Mali et ultérieurement à Alger, Dakar, Niamey et Nouakchott.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Accord pêche UE/Maroc : l'ONG américaine US Western Sahara Foundation salue la décision de la CJUE

L'ONG américaine "US Western Sahara Foundation" a salué vendredi l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental, réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

"US Western Sahara Foundation salue la récente décision de la CJUE sur l'accord de pêche UE-Maroc.

Une fois de plus, nous constatons les tribunaux confirmer ce que la Cour internationale de justice a statué en 1975 en rejetant la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental", a indiqué sa présidente Suzanne Scholte dans une déclaration transmise à l'APS.

Scholte a souligné que les Etats-Unis ne reconnaissaient pas la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, rappelant que ces territoires sahraouis occupés sont déjà exclus de l'accord de libre-échange liant son pays au Maroc depuis 2004.

"Conformément au droit international, l'Union africaine reconnaît le Sahara occidental comme un pays souverain et la CJUE a réaffirmé le 27 février que le Sahara occidental ne fait pas partie du Maroc", a souligné cette militante des droits de l'Homme.

Et d'ajouter que la CJUE "a déclaré illégal tout accord avec le Maroc sur les ressources du Sahara occidental et réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Scholte a affirmé qu'il était "temps pour la communauté internationale



de défendre la mise en œuvre du droit international" et d'arrêter la défiance du Maroc à l'égard de la communauté internationale.

"Nous regrettons que le gouvernement français, supposé défendre la liberté, l'égalité et la fraternité, continue d'être le principal pays responsable du comportement illégal du Maroc et de l'occupation et traitement brutaux du peuple sahraoui dans sa patrie, le Sahara occidental", a-t-elle dénoncé. "Nous espérons que le gouvernement américain réaffirme et fasse avancer la mise en œuvre du droit

du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, rejoignant l'Union Africaine et toutes les nations qui croient en l'état de droit et le droit à l'autodétermination", a déclaré Scholte.

Et de conclure : "Il est grand temps qu'un référendum libre et équitable soit tenu tel que promis depuis longtemps par les Nations unies, autrement nous devrions exiger du Maroc de mettre fin à son occupation illégale du Sahara occidental et de permettre au peuple sahraoui de retourner en toute liberté dans son pays".

## TUNISIE/MUNICIPALES 2018

### 2068 listes retenues et 206 autres invalidées

Quelque 2068 listes en lice pour les élections municipales en Tunisie ont été retenues et 206 autres ont été invalidées, a annoncé samedi le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Mohamed Mansri Tlili.

"Pendant un mois à partir d'aujourd'hui 3 mars 2018, les recours contre les décisions de l'ISIE portant invalidation de certaines listes candidates peuvent être déposés au Tribunal administratif.

Les listes définitives seront publiées au plus tard le 4 avril 2018", a-t-il indiqué lors d'une confé-

rence de presse. Dressant les résultats préliminaires des listes retenues et invalidées pour les municipales prévues le 6 mai 2018, Mansri Tlili a expliqué que le nombre des listes retenues représente 95,12% du nombre total des listes, alors que le nombre des listes invalidées s'élève à 4,88%.

Selon lui, sept listes ont été jugées irrecevables pour non-respect du principe de parité horizontale à la tête des listes candidates et 24 autres pour non-conformité du nombre des candidats sur la liste initiale au nombre des sièges de la circonscription élect-

torale. Quelque 21 listes ont été rejetées pour absence de candidat de moins de 35 ans sur la liste initiale ou complémentaire le jour du dépôt de la demande de candidature et 19 autres pour absence de qualité d'électeur, a-t-il ajouté.

Quatre autres listes ont été invalidées pour non-légalisation de la signature sur les demandes de candidature, a-t-il encore détaillé, faisant remarquer que d'autres listes ont été rejetées pour d'autres motifs.

D'après Mansri Tlili, aucune liste du Mouvement Ennahdha n'a

été invalidée, alors que 5 listes du Mouvement Nidaa Tounes ont été rejetées.

Plusieurs listes du Courant démocrate, du Mouvement Machrou Tounes, du parti Afek Tounes, du Mouvement Echaâb et du Parti des ouvriers libres ont été déclinées.

Quelque 39 listes partisanes, 20 listes de coalition et 47 autres listes indépendantes ont été rejetées, a-t-il souligné, faisant remarquer que l'ISIE va se conformer à toute décision du Tribunal administratif concernant les recours intentés contre les décisions portant invalidation des listes en lice.

## MADAGASCAR

### Election présidentielle les 24 novembre et 24 décembre 2018

Les deux tours de l'élection présidentielle prévue cette année à Madagascar se tiendront les 24 novembre et 24 décembre, a annoncé samedi le ministre malgache des Affaires étrangères Henry Rabary-Njaka.

"Le premier tour sera le 24 novembre et le deuxième tour le 24 décembre, pour ce qui concerne l'élection présidentielle.

Et tout de suite après, il y aura les élections législatives", a déclaré M. Rabary-Njaka interrogé sur la chaîne de télévision TV5 Monde. "En ce

moment même, le Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, sont en train justement d'étudier pour sortir les lois électorales", a-t-il ajouté.

Élu en 2013, le président sortant Hery Rajaonarimampianina n'a pas encore annoncé s'il allait ou non briguer un second mandat.

En revanche, deux anciens chefs de l'Etat ont déjà fait savoir qu'ils se présenteraient : Marc Ravalomanana, président de 2002 à 2009, et Andry Rajoelina, au pouvoir de 2009 à 2014.

Les deux hommes comptent bien

prendre leur revanche. Ils avaient été empêchés par la communauté internationale de participer à l'élection présidentielle de 2013.

Marc Ravalomanana a été renversé en 2009, avec l'aide de l'armée, par le maire d'Antananarivo de l'époque, Andry Rajoelina, qui était devenu président non élu d'une transition jusqu'en 2014.

L'arrivée au pouvoir de Hery Rajaonarimampianina a mis un terme aux crises politiques à répétition sur la Grande Ile.

APS

## RUSSIE

**Présidentielle : Poutine promet des «victoires brillantes» à la Russie**

Le président Vladimir Poutine, a promis des "victoires brillantes" à la Russie samedi lors d'un meeting électoral à Moscou en présence de dizaines de milliers de partisans.

"Nous voulons que notre pays brille et regarde vers l'avenir, pour nos enfants et petits-enfants (...) nous ferons tout ce que nous pourrons pour les rendre heureux", a-t-il lancé à la foule massée au stade Loujniki.

"Personne ne le fera à notre place."

Et si nous le faisons, la décennie à venir et tout le XXIe siècle seront marqués par nos brillantes victoires", a-t-il affirmé.

"Ensemble, nous sommes une équipe."

Sommes-nous une équipe?", a-t-il lancé à la foule, qui a répondu en scandant "Oui".

Des athlètes olympiques, des stars de la chanson et des cosmonautes sont aussi montés sur scène pour exprimer leur soutien au pré-



sident sortant, candidat au scrutin présidentiel du 18 mars prochain.

Selon les organisateurs, une centaine de milliers de personnes étaient attendues à ce rassemblement.

Selon des médias, environ 80.000 personnes étaient présentes dans le stade avant le début du meeting. "Je ne vois pas d'autre candidat qui pourrait être notre commandant en chef. Il est le seul."

Poutine est notre président", a déclaré le réalisateur de cinéma

Nikita Mikhalkov lors de son passage sur scène.

"C'est seulement avec lui que notre pays parviendra à des succès cosmiques", a pour sa part déclaré le cosmonaute Sergueï Riazanski.

Aucun de ses concurrents, dont la vedette de télévision proche de l'opposition libérale Ksenia Sobchak et le communiste millionnaire Pavel Groudinine, ne dépasse les 8% d'intentions de vote.

M. Poutine jouit d'intentions de vote dépassant les 70%.

## PAKISTAN

**Elections sénatoriales**

Le Pakistan organisait samedi des élections sénatoriales en vue de renouveler la moitié des 104 sièges de la haute assemblée pour un mandat de six ans, tandis que des mesures "strictes" ont été prises "pour en garantir la transparence", a assuré la Commission électorale nationale (ECN).

Dans un communiqué, elle a précisé qu'au moins 135 candidats -110 hommes et 25 femmes- sont en lice dans les quatre provinces du pays, les Régions tribales administrées par l'Etat fédéral (FATA) et la capitale, Islamabad.

Vingt candidats se



disputent 12 sièges dans la province du Pendjab (est), 33 pour 12 sièges dans la province du Sindh (sud), 27 pour 11 sièges dans la province de Khyber Pakhtunkhwa (nord-ouest), 25 pour 11 sièges dans la province du Baloutchistan (sud-

ouest), 24 pour quatre sièges dans les zones tribales et six pour deux sièges à Islamabad.

Certains médias locaux ont toutefois indiqué que le nombre total de candidats était de 131 après que quatre candidats se soient

désistés en faveur de concurrents.

Il s'agit d'un scrutin à suffrage indirect.

Les sénateurs dans les circonscriptions provinciales sont élus non pas par les citoyens, mais par les membres des assemblées provinciales, alors que ceux d'Islamabad et des FATA seront élus par les députés de l'Assemblée nationale, la chambre basse du Parlement.

Le scrutin, qui se déroule dans les quatre assemblées provinciales et à l'Assemblée nationale, est ouvert de 9h heure locale (4h GMT) à 16h heure locale (11h GMT).

## FRANCE

**Mesures d'urgence hier dans plusieurs départements pour lutter contre la pollution**

Plusieurs départements français, Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et la Meurthe-et-Moselle ont décidé de mettre en place dimanche des mesures d'urgence, dont une réduction de la vitesse sur les routes, pour faire face à un épisode de pollution aux particules fines PM10.

"La procédure d'alerte sur pollution est déclenchée pour la journée du dimanche 4 mars 2018 sur les départements de la Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin", avait indiqué samedi dans un communiqué ATMO Grand Est, association chargée de la surveillance de la qualité de l'air.

"En conséquence, et en vue de limiter cette pollution, le préfet du

Bas-Rhin a décidé de mettre en œuvre des mesures d'urgence par arrêté préfectoral de ce jour", a annoncé la préfecture de ce département dans un communiqué.

Des arrêtés semblables ont également été pris par les préfectorats du Haut-Rhin, de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. Sur le réseau autoroutier et les routes à chaussée séparée de ces départements, la vitesse maximale autorisée pour tous les véhicules sera abaissée dimanche de 20 km/h sans descendre en dessous de 70 km/h.

Par ailleurs, le brûlage à l'air libre de déchets verts et de résidus agricoles est interdit, de même que l'usage du bois comme chauffage d'agrement dès lors qu'il n'est pas indispensable comme source de



chauffage. La procédure d'alerte sera levée sur l'ensemble des départements pour le lundi, le retour de la pluie et du vent et des températures plus douces permettant de faire baisser les concentrations de particules.

## SYRIE

**36 combattants progouvernementaux tués par l'aviation turque à Afrine**

Au moins 36 combattants des forces loyalistes ont été tués samedi dans des raids aériens de la Turquie contre l'enclave d'Afrine, dans le nord-ouest de la Syrie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). L'OSDH a précisé qu'il s'agit du troisième bombardement contre des positions des forces loyalistes en 48 heures. Cela porte ainsi à 54 le nombre de combattants des forces progouvernementales tués depuis jeudi soir par des raids turcs.

Ces combattants font partie de forces venues en février épauler les Unités de protection du peuple (YPG), principale milice kurde de Syrie, que la Turquie cherche à chasser de sa frontière par le biais d'une offensive lancée le 20 janvier.

Jeudi soir, "44 combattants prorégime ont déjà été tués dans des frappes sur le village de Jamma, tandis quatre autres ont péri vendredi près de la localité de Rajo", a déclaré le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmene, cité par l'AFP.

Les bombardements turcs contre l'enclave kurde, où la situation des civils ne cesse de se dégrader, se poursuivent en dépit du vote samedi dernier par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution réclamant "sans délai" un cessez-le-feu humanitaire d'un mois sur l'ensemble du territoire syrien.

La Turquie avait salué l'adoption de cette résolution, estimant toutefois qu'elle ne concernait pas l'offensive qu'elle mène contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), qui contrôle l'enclave d'Afrine et qu'Ankara cherche à déloger de la zone frontalière, avec l'aide de rebelles syriens.

## SYRIE

**L'armée syrienne libère trois localités de la Ghouta orientale**

Les forces syriennes et les milices populaires ont chassé les groupes armés des villes d'Outaya, de Housh al-Salhiya et de Tal-Farzat en Ghouta orientale, une banlieue de Damas, a rapporté hier la chaîne de télévision al-Mayadeen.

Selon la chaîne, "les terroristes du Front al-Nosra ont essayé des pertes et battu en retraite".

Le commandement de l'armée syrienne a ordonné d'isoler un avant-poste des formations armées illégales dans le secteur de Marj al-Sultan, près de Douma, à 12 km de Damas, selon la même source, soulignant que l'opération est appelée à faciliter la sortie des civils bloqués par les terroristes en Ghouta orientale. Des hélicoptères de l'armée syrienne larguent des tracts sur la Ghouta orientale, indiquant les voies à emprunter pour atteindre le couloir humanitaire près d'al-Wafidine. Mais les civils n'arrivent pas à quitter les régions occupées par les terroristes pour la 5e journée consécutive, malgré l'organisation des pauses humanitaires quotidiennes de 09h00 à 15h00 heure locale, selon la même source. Selon le chef du Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie, Iouri Evtouchenko, cité par l'agence russe Sputnik, la situation humanitaire dans la région ne cesse d'empirer. "Des snipers terroristes tirent sur les abords du couloir humanitaire reliant la Ghouta orientale à la capitale syrienne. Les extrémistes utilisent un réseau de souterrains pour mener leurs attaques", a-t-il indiqué. Geer Cappelaere, directeur régional de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a annoncé qu'un convoi humanitaire de l'Onu arriverait à Douma dimanche. Le convoi transporte des vivres et des aliments pour enfants. D'après lui, les autorités syriennes ont autorisé le passage du convoi.

APS

## RÉVOLUTION

# Commémoration à Bouira du 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid le commandant Si Lakhdar

Un vibrant hommage a été rendu, samedi à Lakhdaria (ouest de Bouira), au héros de la Révolution nationale et de la Wilaya IV historique, le commandant Si Lakhdar, lors d'une cérémonie organisée par l'association nationale Machaâl El-Chahid en partenariat avec les Scouts musulmans algériens (SMA).

Au cours de cette rencontre, tenue au centre du loisir scientifique de la ville de Lakhdaria (Ex-Palestro), les participants, dont le commandant général des SMA, Mohammed Bouallag, ainsi que le président de l'association Michaâl El-Chahid, Mohamed Abbad et le chercheur en histoire, Naâmer Ali, ont évoqué le parcours héroïque ainsi que les valeurs nobles du martyr Si Lakhdar, de son vrai nom Said Mokrani.

Le commandant Si Lakhdar a préféré donner tout dont sa chère âme à sa patrie.

Il restera toujours un symbole de lutte et de courage, dont nos futures générations doivent se souvenir encore et toujours de ces énormes sacrifices pour que l'Algérie soit libre, indépendante et stable, nous et nos jeunes devons préserver cet acquis", a souligné M.

Bouallag dans une brève allocution.

Pour sa part, le chercheur et historien Ali Naâmer a donné un aperçu sur l'héroïsme et le courage exemplaire du Commandant Si Lakhdar, ainsi que sur l'origine du nom de la ville de Lakhdaria étroitement lié au nom de guerre du chahid Si Lakhdar.

Selon les témoignages de ce chercheur, mais aussi de quelques anciens moudjahidine de la région de Lakhdaria, le commandant Si Lakhdar, de son vrai nom Mokrane Said, est né à Guergour, petite ville située à l'ouest de la commune de Lakhdaria (ex-Palestro).

Issu d'une famille pauvre, Si Lakhdar grandit dans cette région où il fit ses études dans l'unique école primaire existante et apprit par la même occasion le dur métier de maçon au centre professionnel de la ville.

Très jeune, et dès le déclenchement de la lutte armée, il fut contacté par le Front de libération nationale, pour être chargé, début 1955, de l'organisation armée des maquis, dans la région de Palestro -Aïn Bessam, selon les témoignages du chercheur Naâmer.

Très tôt, il devint le premier responsable politico-militaire au sein de l'Armée de libération nationale (ALN).



Rejoint peu de temps après, à la fin du printemps 1955, par Ali Khodja qui venait de quitter les rangs de l'armée française, Si Lakhdar en fit un ami inséparable, un compagnon de lutte et un frère.

Tous deux, réussirent à mettre sur pied, de puissants commandos, dont la valeur, la discipline, le courage avaient soulevé l'admiration de l'ennemi lui-même et semé la panique au sein de ses troupes, a témoigné M.

Naâmer.

Désormais, en sa qualité de chef militaire de la Wilaya IV et sous la direction clairvoyante de Si M'hamed, le Commandant Si Lakhdar, a-t-il soutenu, "s'employa avec ardeur, sans jamais se lasser, à un vaste travail de formation, d'organisation et d'actions dont l'objectif était la structuration et l'adaptation des structures de l'ALN en fonction de l'évolution de la lutte armée et l'intensification des actions militaires contre l'occupant." A travers les différentes zones montagneuses, près de Lakhdaria, Si Lakhdar faisait la démonstration de son génie de la gué-

illa, de son courage devenu légendaire, de son aptitude à s'adapter et à adapter les différentes tactiques de combat, ainsi que de son ascendant sur ses djounoud et les populations.

Ses qualités de meneur d'hommes, d'organisateur, donnant toujours et en toutes occasions le meilleur exemple, lui valurent d'être nommé en octobre 1956, peu après la mort au champ d'honneur du chahid Ali Khodja, à Fort-de-l'Eau, comme capitaine chef de la zone I de la Wilaya IV, comme il fut appelé début 1957 au Conseil de la wilaya en tant que commandant militaire adjoint au colonel Si M'hamed.

Désormais, en sa qualité de chef militaire de la wilaya et sous la direction clairvoyante de Si M'hamed, le Commandant Si Lakhdar s'employa avec ardeur et sans jamais se lasser à un vaste travail de formation d'organisation et d'actions dont l'objectif était la structuration et l'adaptation des structures de l'ALN aux fonctions de l'évolution de la lutte armée et l'intensification des actions militaires contre l'occupant.

Ainsi, au cours de cette période, chaque secteur était doté d'une section, chaque région d'une katiba et les zones de commando, pouvant se regrouper en bataillons fort de 400 à 500 djounoud, formés et équipés d'armes modernes, pour la plupart récupérés sur l'ennemi.

Et partout, dans la Wilaya IV, de l'Ouarsenis à Palestro et de la Mitidja à Ksar El Boukhari, l'ALN, sous le commandement de Si Lakhdar, remportait des victoires retentissantes aux portes même de la capitale, Alger.

Après un repli de quelques kilomètres vers Ouled Zenim, avec leur commandant blessé, transporté par deux djounouds, celui-ci ne pouvant supporter la douleur, succomba à ses blessures et fut enterré sur les lieux du combat.

Au douar Ouled Zenim, une stèle fut érigée en hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés, tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie libre et indépendante.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA D'ALGER

#### ETABLISSEMENT DE NETTOIEMENT ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES - NETCOM-

NIF : 0 995 1601 06632 33

### Avis de consultation N°09/2018

L'Etablissement de Nettoiemnt et de Collecte des Ordures Ménagères NETCOM lance un avis de consultation relative à l'acquisition de: 10 chalets Grand Modèle.

Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier de consultation au niveau de:

L'établissement NETCOM, Département des Moyens Généraux  
Service des marchés  
Quai N°12 les voutes de la pêcherie  
Casbah-Alger.

\* L'offre doit contenir obligatoirement les documents suivants :

- Copie de registre de commerce ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Fiche technique en langue française ;
- La facture pro forma (Prix unitaire en hors taxe - montant en toutes taxe comprise) ;
- Lettre d'engagement sur le délai de livraison ;
- Lettre d'engagement sur le délai de garantie.

NB: les chalets proposés doivent être en conformité avec le minimum la fiche technique de l'établissement sous peine d'élimination.

L'offre doit être présentée sous pli fermé et; Celle-ci doit être anonyme et portants obligatoirement la mention :

Soumission relative à : consultation relative à l'acquisition de:

10 chalets Grand Modèle.

<<À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >>

\* Les offres doivent être déposées au niveau de l'établissement NET COM, service des marchés à l'adresse sus indiquée.

\* La durée de préparation des offres est fixée à Quinze 15 jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

\* La durée de validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

\* Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 H00, heure limite.

\* Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, il est reporté au jour ouvrable suivant.

\* L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13:00H à l'adresse citée ci-dessus.

\* Les soumissionnaires sont invités à y assister.

## LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI L'A DÉCLARÉ À AIN M'LILA

### «Le film retracant le parcours de Larbi Ben M'hidi en phase de dernières retouches»

Le ministre des Moudjahiddine, Tayeb Zitouni a déclaré samedi à Ain M'Lila (dans la wilaya d'Oum El Bouaghi) que le long métrage retracant le parcours du martyr Larbi Ben M'hidi était en phase des dernières retouches.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un séminaire intitulé "Mohamed- Larbi Ben M'hidi, parcours d'un leader", le ministre a affirmé que le film cinématographique sur Larbi Ben M'hidi est actuellement en phase des dernières retouches et sera présenté prochainement dans le cadre d'un planning devant être élaboré ciblant toutes les régions du pays".

La célébration du 61ème anniversaire de la mort de Larbi Ben M'hidi constitue "un rendez-vous témoignant de la fidélité et la continuité pour la préservation de la nation", a considéré le ministre.

Qualifiant le martyr Larbi-Ben M'hidi de "le sage de la Révolution et un exemple pour les jeunes", le ministre a évoqué "le sourire immortel du martyr", affirmant que ce sourire serein capté par un photographe était "un défi pour ses tortionnaires".

Les travaux de ce séminaire ouvert en présence des autorités de la wilaya, des professeurs en histoire des universités d'Oum El Bouaghi et Batna et marqués par la présence de Mme Drifa Ben M'hidi, sœur du Chahid Larbi Ben M'hidi, ont été axés sur des interven-



tions évoquant le rôle primordial du martyr Ben M'hidi durant la Guerre de libération nationale. Dans ce sens, Dr Toufik Benzerda de l'université Mohamed- Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi s'est étoilé sur les efforts déployés par le martyr pour approvisionner le maquis en armes et munitions. Le même intervenant a indiqué dans son intervention intitulée "Mohamed Larbi Ben M'hidi à travers les rapports sécuritaires français" que ce martyr constituait "un homme insaisissable pour les généraux français et le génie militaire de la France coloniale". Le rôle de Larbi Ben M'hidi et sa stratégie oeuvrant à assurer une large adhésion de la population aux Fronts de libération nationale (FLN) ont été aussi évoqués par ce même spécialiste de l'histoire de l'Algérie. Le ministre poursuivra sa visite par l'inspection du projet de réalisation d'un institut universitaire à Ain M'Lila avant d'inspecter le projet d'une forêt de distraction Bouzabine dans la même ville et de baptiser un groupe scolaire du nom du Chahid Messaoud Berakna.

## CHANSON

### La chanson oranaise représente un riche patrimoine à découvrir et à faire découvrir

La chanson oranaise ou le genre oranais en général, compte une riche discographie et représente un patrimoine qui reste à découvrir et à faire découvrir, a estimé, samedi, l'universitaire et chercheur en patrimoine, Meliani Hadj, lors d'un forum, organisé par le quotidien *El Djouhouria*.

"Il existe un répertoire extraordinaire de la chanson oranaise, surtout dans le genre bédouï, dont un grand nombre a été enregistré.

Il faut déterminer ce patrimoine et récupérer celui qui se trouve à l'étranger, car ce patrimoine est très important", a insisté le conférencier, ajoutant que la préservation de cette mémoire est également très importante, car de nombreux anciens musiciens, chanteurs et poètes sont encore vivants.

Il faut collecter leurs œuvres, recueillir leurs témoignages et reconstituer leurs itinéraires et il est primordial de les faire sortir de l'oubli, a ajouté Meliani Hadj, mettant en exergue la place qu'occupent ces ar-

tistes dans la société oranaise. "Entre 1962 et 1967, il y avait plus de 120 chikhates, avec des milliers de disques enregistrés.

Le moindre quartier d'Oran avait ses musiciens et ses chanteurs, et ce sans parler des medahattes", a-t-il insisté.

Le chercheur a également déploré l'absence de biographies des grands artistes oranais comme Blaoui Houari, Ahmed Wahby, Ahmed Saber entre autres.

Par ailleurs, le conférencier a mis l'accent sur les difficultés d'accès aux archives privées. "Les archives existent mais certaines sont gardées jalousement par les héritiers qui refusent de les remettre aux chercheurs.

Chaque musicien, chaque chanteur doit être connu et sa biographie aussi", a-t-il soutenu, ajoutant qu'il est temps de sortir des slogans et faire un travail collectif pour faire revivre l'histoire des musiciens et des chanteurs, tous les artistes de la région. De son côté, le poète Mekki Nouna

a lancé un appel aux chercheurs et autres artistes de ressusciter d'anciennes gloires de la chanson oranaise, aujourd'hui méconnues, des noms comme Houari Hamani, auteur de Shab el Baroud , Aïssa Be-rouane et bien d'autres. Le musicien et chef d'orchestre Koudier Berkane a, de son côté, déclaré que de nombreux musiciens de haut niveau sont restés dans l'anonymat et qu'il faut absolument faire revivre.

"La chanson oranaise a commencé avec le bédouï et la gasba, puis embrassé de nombreux autres thèmes musicaux dont le charqi.

Le mérite de Blaoui Houari est d'avoir donné une orchestration à la musique oranaise et avoir fait ressortir sa spécificité", a-t-il dit, estimant toutefois que "la chanson oranaise est en danger et il faut la préserver, loin des égoïsmes des uns et des autres".

Concernant la chanson rai, Koudier Berkane a indiqué que celle-ci est devenue, à quelques exceptions,

une chanson purement oranaise, car les plus grands tubes de la chanson oranaise sont repris par les stars du rai comme Khaled et, aujourd'hui, la chanson oranaise a ses consommateurs dans le monde entier.

En ce qui le concerne, Toumouh Abdallah, parolier connu sur la place d'Oran, a souligné, dans son intervention, que la préservation de la chanson oranaise induit inexorablement la préservation du patrimoine oranaise.

Le poète est ensuite revenu sur les nombreuses étapes que la chanson oranaise a connues, notamment l'expérience de Blaoui Houari et celle d'Ahmed Wahby, qui l'ont modernisé et lui ont donné un certain cachet, soulignant que le parler oranais, très spécifique, a aussi donné sa spécificité à la chanson oranaise.

"La chanson oranaise est très ouverte sur les autres cultures et influe également sur les autres genres", a-t-il ajouté.

## TLEMCEN

### 7<sup>e</sup> Festival national de la photographie

La 7<sup>e</sup> Festival national de la photographie s'est ouvert samedi au palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, avec la participation de 10 photographes.

Cette édition, organisée par le palais des expositions de Tlemcen et destinée aux photographes de l'ouest du pays, enregistre la présence de professionnels des wilayas de Tlemcen, Tiaret, Oran, Sidi Bel-Abbès et Mostaganem, a indiqué le directeur du palais des expositions, Amine Bouafia. Les photographies dans cette manifestation, qui s'étale jusqu'au 17 mars courant, traitent des sites archéologiques, de paysages naturels, de panoramas de villes dont Oran, Alger et Sidi Bel-Abbès, du Sahara et de villages montagneux. Chaque photographe participe avec dix photos de

zaouias, de vieux ksours, de mausolées, de waadas et d'habit traditionnel. Financé par le ministère de la Culture, festival permet aux photographes participants d'échanger les expériences dans le domaine des techniques et des moyens utilisés dans la prise de photos.

Des ateliers d'initiation aux enfants l'utilisation de la caméra, de la prise de photos sont programmés de même qu'une rencontre sur la photographie.

Cette édition est dédiée à la mémoire de deux photographes défunt Selami Saïd et Iliès Meziani d'Alger qui ont contribué aux précédentes éditions de ce festival dont la dernière édition a été consacrée aux photographes de l'est du pays.

**RESTAURATION DES VILLES**  
**Mihoubi salue la qualité des études de restauration de la vieille ville de Annaba, œuvre d'étudiants de l'université Badji-Mokhtar**



Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a émis sa satisfaction, samedi, quant à la qualité des études de restauration de la vieille ville d'Annaba réalisées par des étudiants du département de l'architecture de l'université Badji- Mokhtar, les appelaient à s'intéresser davantage à cette spécialité.

Le ministre qui a visité, au Théâtre régional Azzedine Medjoubi, les différents stands de cette exposition composée de 50 études de diagnostic et de réhabilitation ciblant des bâtisses et des sites archéologiques, situés dans la vieille ville d'Annaba (Place d'armes), a indiqué que le partenariat entre le secteur de la Culture et l'université Badji Mokhtar d'Annaba, représenté par le département de l'architecture, a donné lieu à "un important acquis de connaissance et de savoir sur lequel on peut compter lors des différentes opérations de restauration et de mise à niveau des repères historiques de cette ville ancestrale".

"Ces études constituent une matière scientifique nécessaire devant être exploitée au double plans local et national pour diagnostiquer et inventorier le patrimoine architectural et réaliser, également, les opérations de restauration et de mise à niveau des vieilles constructions", a ajouté M. Mihoubi, qui a appelé à la généralisation de ces partenariats scientifiques contribuant à la préservation du patrimoine matériel et immatériel qu'abrite l'Algérie".

Dans ce contexte, le ministre a rappelé que "l'Etat, à travers ses institutions et instances, oeuvre à encourager les bureaux d'études expérimentés dans les domaines de la restauration, la mise à niveau et la préservation du patrimoine architectural national", faisant état de l'existence de plus de 110 bureaux d'études spécialisés dans le domaine de la préservation du patrimoine.

S'agissant de la concrétisation des opérations de restauration des constructions et sites archéologiques, notamment ceux implantés dans la vieille ville d'Annaba, le ministre a précisé que le lancement de ces travaux "reste tributaire de la mobilisation des budgets nécessaires", affirmant que les "cas nécessitant des interventions d'urgence ne feront l'objet d'aucun retard en matière de prise en charge".

Le ministre a eu, à cette occasion, à suivre des explications sur les études réalisées qui ont ciblé, en particulier, les domaines en rapport avec le diagnostic architectural des constructions concernant la mosquée El Bey, les vieux hamams (bains maures), des Zaouias et autres bâtisses, comme Dar Zeghouane et Dar Esyouda.

M. Mihoubi a eu également à suivre un exposé sur les volets techniques relatifs aux études architecturales de mise à niveau du vieux patrimoine, la classification des dommages et dégâts, selon leur degré, du même patrimoine, ainsi que les propositions d'intervention dans ce tissu urbain préservé.

S'étendant sur une surface de 14 ha, la vieille ville d'Annaba est forte de plus de 550 constructions et sites archéologiques reflétant plusieurs modèles architecturaux et des décorations renvoyant aux différentes civilisations qui se sont succédées à l'antique Bône.

# Programme de la soirée

TF1 21:00

## Joséphine, ange gardien

Réalisateur : Christophe Barbier  
Avec : Mimi Mathy, Marie Burel



Cette fois, Joséphine se retrouve catapultée sur les côtes de Bretagne, où elle va y découvrir toutes les traditions locales. Entre les ports de Ploumanac'h, de Paimpol, ou encore de Perros-Guirec, elle aura du pain sur la planche. La bonne fée y aidera notamment un couple, tenanciers de la crêperie Lozac'h, à gérer le deuil de leur fille disparue en mer, et à renouer avec leur seconde fille, avec qui ils sont brouillés depuis longtemps. Une malédiction sortie d'une légende bretonne, une jeune femme qui disparaît, une querelle ancestrale entre deux familles : Joséphine tente d'y voir clair entre deux lancements de crêpes mémorables...

france 2

21:05

## Rizzoli & Isles

Réalisateur : Kevin G. Crimmin  
Avec : Angie Harmon, Sasha Alexander



Jane et Maura enquêtent sur le meurtre d'une jeune femme, survenu en pleine nuit dans un hôpital, où elle venait faire des séances de chimiothérapie. La présence d'une rose blanche à côté de son corps éveille leurs soupçons. Samantha Caspary, une écrivaine britannique qui participe à la conférence des auteurs de romans policiers, pense que le coupable n'est autre que le fantôme d'Hannah Rose, une patiente décédée dans le même établissement en 1905.

france 3

21:00

## Thalassa

MAGAZINE DE LA MER 324 épisodes



Fanny Agostini part à la découverte de la Côte d'Argent, depuis la pointe de Grau jusqu'à Capbreton. Elle rencontra la photographe Delphine Trenta Costa, qui immortalise les mouvements du littoral. Au sommaire : Le mystère du gouf. Découverte de ce canyon sous-marin. Fred Compagnon, la glisse dans le sang. Le surfeur a créé une planche révolutionnaire. Dragon 33, les anges gardiens. L'été, l'hélicoptère Dragon 33 vole au secours des populations. La tribu Bartherote. Benoît Bartherote a érigé la plus grande digue privée d'Europe. Ludovic Dulou, le funambule des vagues.

CANAL+ 21:00

## Hard Sun

Réalisateur : Richard Senior  
Avec : Jim Sturgess, Agyness Deyn



Renko et Hicks enquêtent sur le meurtre particulièrement violent d'un homme. Cette affaire touche personnellement l'inspectrice. Perturbée, Renko va devoir choisir entre vie professionnelle et situation personnelle. De son côté, Charlie Hicks est toujours dans le collimateur du MI5, qui menace également sa famille. Il doit récupérer la clé USB contenant le fichier « Hard Sun ». Au cours de ses recherches, Charlie Hicks fait également une surprise à Renko au sujet d'Alex Butler.

M6 21:00

## La planète des singes : l'affrontement

Réalisateur : Matt Reeves  
Avec : Andy Serkis, Jason Clarke  
Date de sortie : 30 juillet 2014



Dix ans après son apparition, la grippe simienne a déclimé une partie de l'humanité. Dirigés par César, les singes se sont regroupés en forêt. Un jour, un primate est blessé par des hommes. Alors que César tente de calmer ses troupes, Koba, un bonobo, veut déclarer la guerre. Pour marquer leur territoire, une armée de singes se présente le lendemain devant le camp humain. Mais les hommes ont besoin de traverser les bois pour accéder à un barrage.

# Jeux

## Samouraï-Sudoku n°1811

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

## Mots croisés n°1811

1. Qui constitue une répétition de mots  
2. Gîfles  
3. Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection  
4. Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé  
5. Qui répand une odeur en général agréable  
6. Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Egypte - 1942)

7. Ananti - Fonds monétaire international  
8. Chef-lieu de la Guyane française - Conjonction  
9. Pièce de bois d'un navire - Chaussette - Peu élevé  
10. Écrivain irlandais - Jour de repos  
11. Trou pratiqué dans un outil - Chef-lieu de c. des Pyrénées-Orientales  
12. Flatterie - Conjonction - Et cetera

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

# Zenreurs



## Grille géante n°510

## Solution

*C'est arrivé un  
5 mars*

Sudoku n°1810

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 3 | 9 | 8 | 5 | 1 | 4 | 2 | 6 |
| 1 | 4 | 2 | 3 | 6 | 7 | 5 | 8 | 9 |
| 6 | 5 | 8 | 4 | 9 | 2 | 7 | 1 | 3 |
| 3 | 9 | 4 | 1 | 8 | 6 | 2 | 5 | 7 |
| 8 | 2 | 6 | 5 | 7 | 9 | 1 | 3 | 4 |
| 5 | 1 | 7 | 2 | 3 | 4 | 9 | 6 | 8 |
| 4 | 8 | 3 | 7 | 1 | 5 | 6 | 9 | 2 |
| 9 | 7 | 1 | 6 | 2 | 3 | 8 | 4 | 5 |
| 2 | 6 | 5 | 9 | 4 | 8 | 3 | 7 | 1 |
| 2 | 3 | 7 | 5 | 8 | 6 | 1 | 4 | 9 |
|   | 1 | 6 | 9 | 4 | 7 | 3 | 2 | 8 |
|   | 4 | 5 | 8 | 2 | 9 | 1 | 6 | 3 |
| 8 | 7 | 3 | 9 | 2 | 4 | 5 | 1 | 6 |
| 1 | 5 | 2 | 6 | 3 | 7 | 9 | 0 | 4 |
| 9 | 4 | 6 | 5 | 1 | 8 | 7 | 2 | 3 |
| 4 | 6 | 1 | 8 | 9 | 5 | 2 | 3 | 7 |
| 2 | 3 | 8 | 4 | 7 | 1 | 6 | 5 | 9 |
| 7 | 9 | 5 | 2 | 6 | 3 | 8 | 4 | 1 |
| 6 | 8 | 4 | 3 | 5 | 9 | 1 | 7 | 2 |
| 3 | 1 | 9 | 7 | 8 | 2 | 4 | 6 | 5 |
| 5 | 2 | 7 | 1 | 4 | 6 | 3 | 9 | 8 |
|   | 6 | 7 | 4 | 9 | 8 | 5 | 2 | 1 |

*Mots Croisés n°1810*

BOUSTIAILLE  
OMNIUM■GROOM  
UPAS■PARESIE  
RHUMERIE■A■U  
SA■OTE■AGNUS  
OLIM■CUBAGE■  
UELE■ALLIER■  
F■ETETEE■L■B  
L■ARNIM■TEKE  
AGUI■OASIS■N  
NIXE■N■UT■ON  
TC■SESTRIERE

## Grille géante n°510

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | E | D | C | E | E | B | C | D |
| I | N | T | E | L | O | C | U | R |
| S | A | L | U | E | R | T | R | I |
| P | O | R | E | S | I | R | R | T |
| R | I | T | M | E | T | A | L | S |
| E | C | R | M | O | N | S | I | T |
| E | R | A | P | T | E | M | T | E |
| A | L | I | E | N | R | S | E | S |
| A | R | S | E | N | S | R | E | G |
| M | I | T | T | U | L | L | A | T |
| M | A | N | I | E | S | I | E | R |
| B | U | E | S | P | R | E | N | A |
| D | U | E | L | D | E | S | E | T |
| S | L | I | R | E | S | E | L | O |
| C | E | T | R | A | C | B | S | E |
| R | E | M | E | R | O | E | R | G |
| R | A | M | O | N | E | R | E | T |
| P | R | I | E | N | T | N | O | R |
| A | B | E | S | O | A | S | I | S |
| A | S | S | A | N | I | R | A | E |

**1770** : Massacre de Boston.

**1794** : Exécution de Jacques-René Hébert et de ses partisans.

**1798** : Les Français occupent Berne.

**1811** : Bataille de Barrosa.

**1904** : Alfred Dreyfus, obtient la réouverture de son dossier devant la chambre criminelle de la Cour de cassation.

**1933** : Le parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) gagne 93 sièges et remporte 45 % des voix aux élections allemandes.

**1936** : Réunification de la Confédération générale du travail et de la Confédération générale du travail unitaire en France.

**1939** : en Espagne, putsch intra-républicain du colonel *Caamaño* (5-10 mars).

**1948** : discours de Fulton par Churchill.

**1948** : résolution n° 42 du conseil de sécurité des Nations Unies relative à la Palestine.

**1960** : le président Soekarno suspend le Parlement indonésien.

**1969** : début d'émeutes anti-chinoises au Tibet.

**2010** : Tchad : Le président tchadien Idriss Déby nomme comme nouveau premier ministre Emmanuel Nadirige.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TAEKWONDO : Yazid Ben Allaoua élu nouveau président

Yazid Ben Allaoua a été élu ce samedi à la tête de la fédération algérienne de taekwondo (ATF) pour le reste du mandat olympique (2017-2020) lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue au Complexe sportif Ahmed-Gharmouli d'Alger.

Yazid Ben Allaoua (43 ans), membre du club sportif d'Alger, a obtenu 20 voix, contre 16 pour son concurrent Mohamed Abdou Boulââraf (Ligue de Batna). Les deux autres candidats, Abdelhamid Kirat, président de la Ligue algéroise, et Mustapha El-Amri, membres d'un club à Tizi-Ouzou, ont préféré se retirer de la course. Les travaux de l'AGE se sont déroulés en présence de 38 membres sur l'ensemble de 47 composant l'assemblée générale, en présence du directeur central au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Abdelmalek Yaker et de la directrice des équipes nationales Ahlem Ben Amara. "J'espère être à la hauteur de la confiance placée en ma personne. La fédération a besoin des efforts de tout le monde. Je suis venu avec un programme ambitieux axé essentiellement sur la nécessité de tisser de nouveaux liens avec la fédération internationale. Je vais m'atteler également à régler l'épineux problème de passage de grades, accompagner les clubs et aider les ligues régionales, la prise en charge des jeunes talents, et établir des critères de sélection pour l'équipe nationale", affirme Yazid Ben Allaoua à l'APS peu après son élection. Le nouveau patron de l'ATF s'est engagé d'autre part à "revoir le système de compétition pour toutes les catégories, et faire appel aux experts pour élever le niveau technique des athlètes et des entraîneurs, et élargir la base de cette discipline". De son côté, Alla Eddine Bendjenoua, membre du Bureau fédéral, a indiqué que la priorité de la fédération était "de permettre aux athlètes issus de la catégorie juniors de prendre part aux maximums de compétitions à commencer par le championnat d'Afrique prévu à Agadir au Maroc à la fin du mois mars, ainsi que le tournoi (6-7 avril) qualificatif aux Jeux olympiques de la jeunesse JOJ-2018 en Argentine. Il y aura également le championnat du monde pour la catégorie entre 8 et 14 ans, en plus bien évidemment des Jeux africains de la jeunesse JAJ-2018 d'Alger", a-t-il souligné.

Lors de la prochaine réunion du Bureau fédéral, Yazid Ben Allaoua va procéder à la répartition des tâches au sein de la composante qui a enregistré le retrait Mohamed Abdou Boulââraf, remplacé par Nacreddine Mahoui (Ligue de Chlef). Rappelons que les membres de l'AG ont retiré leur confiance au président Abdelhak Tiabi, lors d'une session extraordinaire (AGEX) tenue samedi dernier pour "mauvaise gestion et prise de décisions unilatérales".

Tiabi avait été élu à la tête de l'ATF une première fois pour le mandat olympique 2013-2016 en remplacement de Mohamed Daim Allah, avant de remporter un second mandat sans avoir la majorité des voix (2017-2020).

## ATHLÉTISME/MONDIAUX-2018/SALLE : TRIPLE SAUT (DAMES) :

### La Vénézuélienne Rojas conserve son titre

La Vénézuélienne Yulimar Rojas a conservé son titre de championne du monde en salle du triple saut, samedi à Birmingham. Rojas, également sacrée à Londres en plein air en août 2017, a effectué un bond de 14,63 m pour devancer la Jamaïcaine Kimberly Williams (14,48 m) et l'Espagnole Ana Peleteiro (14,40 m).

## JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE 2018 :

# Ould Ali supervise les installations sportives d'Alger

*Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a inspecté samedi à Alger plusieurs infrastructures et installations sportives devant abriter les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet.*

Le ministre s'est rendu à la piscine olympique de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, les salles de sports de l'Ecole supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS), le Centre féminin de Ben-Aknoun ainsi que le Club de tennis de Bachdjara.

Après avoir passé en revue tous les aspects liés à la préparation de cet important rendez-vous sportif africain qui devrait enregistrer la participation de quelque 4000 athlètes, le ministre s'est montré intransigeant sur les délais de réhabilitation des différentes infrastructures sportives afin qu'elles soient prêtes le jour J. Il a débuté sa visite par le Club de tennis de Bachdjara et du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf dont le coût global des travaux de réhabilitation (courts de tennis, parking, vestiaires, éclairage...) avoisine les 240 millions de dinars.

Acette occasion, M. Ould Ali a exhorté les responsables des bureaux d'étude en charge de la réhabilitation des courts de tennis à livrer le projet avant le 1er juillet prochain, tout en insistant sur la qualité des produits utilisés dans l'aménagement des deux structures.

Le Centre sportif féminin de Ben-Aknoun, le ministre a donné des instructions fermes pour accélérer la cadence des travaux de réfection de la toiture et de la mise en valeur de la piscine, de la salle de gymnastique et de la grande salle. Selon le bureau d'étude



chargé des travaux de réhabilitation du Centre féminin de Ben-Aknoun, le coût global de l'opération avoisine les 40 millions de dinars et le délai de réali-sation ne devrait pas dépasser les trois mois. Cette visite d'inspection a conduit aussi le ministre à l'ESTS qui a vu le démarrage des travaux de réhabilitation des salles de sports et l'aménagement des vestiaires et des douches. "Nous insis-tions sur l'obligation de mettre en valeur toutes les installations, terrains et stades situés autour de l'ESTS. Nous allons demander une rallonge finan-cière pour inscrire d'autres opérations. Le coût global actuel avoisine déjà les 190 millions de DA", a déclaré le minis-tre, répondant à une question du directeur de l'ESTS qui demandait une rallonge supplémentaire pour la mise en valeur des terrains annexes.

À la piscine olympique du Complexe Mohamed-Boudiaf, le ministre s'est en-quis des travaux de réfection et de revêtement des vestiaires, sanitaires, salles de soins, éclairage des bassins intérieurs et extérieurs, remplacement du tableau d'affichage, étanchéité et réfection des tribunes.

Selon la société chargée des travaux de réhabilitation et d'équipement de la piscine olympique, le délai de réali-sation est de trois mois, alors que l'en-veloppe financière consacrée à cette opération avoisine les 470 millions de DA. Les Jeux africains de la jeunesse sont une compétition qui concerne les athlètes âgés entre 14 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat au Maroc en 2010, alors que la capitale botswanaise, Gaborone, a abrité la 2e édition en 2014.

## TENNIS / TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS : Le Marocain Adnane Younes et l'Italienne Amendola Alice sacrés

Le Marocain Adnane Younes et l'Italienne Amendola Alice ont dominé le tournoi international de tennis Mehdi-Bouras (grade 4), relevant du Circuit ITF juniors, en remportant les finales des tableaux du simple, disputées samedi au Tennis club d'Hydra (Alger). Issu de la phase des qualifications, Adnane a créé la surprise en dominant le tableau simple garçons après sa victoire en finale face au Colombien Samuel Guarin en deux sets (6-3, 7-5).

"C'est incroyable ! Je suis très heureux d'avoir remporté ce titre qui est très important. Avant d'entamer la compétition, mon objectif était de sortir de la phase des qualifications et me hisser au tableau final mais à la fin du compte, j'ai remporté le tournoi. La finale était compliquée face à un adversaire qui ne lâchait pas facilement les points sur-tout lors du deuxième set mais j'étais bien concentré et c'était la clé de ma victoire", a déclaré Adnane à l'APS.

Chez les filles, l'Italienne Amendola, tête de série N.1, s'est imposée en finale face à l'Espagnole Teixido Garcia par deux sets à zéro (6-1, 6-4). "Je suis très heureuse d'avoir remporté ce tournoi, le résultat obtenu est très positif. Il s'agit de ma deuxième participation en Algérie après l'année précédente et je trouve que l'organisation est parfaite sur tous les plans. J'ai bien joué la finale en dépit du fait que mon adversaire du jour a essayé à plusieurs reprises de revenir au score. Maintenant, je dois me concentrer sur mon prochain tournoi, je n'ai pas encore décidé où je vais



jouer mais ce sera entre un tournoi en Espagne de grade 2 ou en Croatie pour un grade 1", a dit la Transalpine.

Dans les tableaux du double, le duo italien composé de Flavio Cobolli et Lorenzo Lorusso a remporté la finale après le retrait des Français Martin Breysach et Clement Chauvin qui étaient menés au score au premier set 3-1. Le tableau double filles a été remporté par la Tunisienne Ferdaous Bahri et l'Egyptienne Sara El Ghazouly qui ont battu un tandem italien composé de Linda Alessi et de Chiara Girelli sur le score de 6-2, 1-6 (10-4).

L'Algérie était présente à ce tournoi, organisé par le Tennis club d'Hydra en collaboration avec la Fédération algé-

rienne de tennis (FAT), avec 19 athlètes (12 garçons et 7 filles) dont 4 (2 garçons et 2 filles) ont disputé le tableau final.

Le meilleur résultat des Algériens est à mettre à l'actif de Lynda Benkaddour, tête de série N.2, qui a atteint la demi-finale avant de perdre contre l'Espagnole Teixido Garcia sur le score de 6-2, 6-4. "Nous avons assisté à des matchs de haut niveau, ce qui nous fait énormément plaisir. Je suis très heureux aussi pour le nombre record de participants avec des tableaux pleins, que ce soit lors des qualifications ou au ta-bleau final. Il faut que vous sachiez qu'il y avait une liste d'attente qui portait plus de 15 joueurs espérant entrer en lice, c'est rare de voir des joueurs se déplacer sans être sûrs de participer. Tout le monde est satisfait de l'organisa-tion", s'est félicité le directeur du tournoi, Salah Bouzidani.

Cette échéance a enregistré la participation global de 113 joueurs dont 53 filles issus de 31 pays. Il s'agit de l'Algérie (pays hôte), la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Grèce, l'Italie, la France, la Hongrie, l'Iran, la Côte d'Ivoire, le Portugal, la Bulgarie, la Colombie, le Brésil, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Irlande, l'Allemagne, le Mozambique, la Thaïlande, le Kazakhstan, Maurice, la République tchèque, la Russie, la Pologne, le Mexique, les Pays-Bas, le Cameroun, le Bélarus, la Suisse et l'Autriche.

Le tournoi a été dédié à la mémoire de Mehdi Bouras, ancien joueur de l'équipe nationale juniors décédé en 2013 à l'âge de 24 ans.

**COUPE D'ALGÉRIE  
(1/4 DE FINALE):  
JS Kabylie-  
USM Blida  
demain au  
stade 5-Juillet  
(FAF)**

La rencontre JS Kabylie-USM Blida, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, se déroulera demain à 16h00 au stade 5-Juillet d'Alger, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette décision a été prise par la Commission de la Coupe d'Algérie de la FAF après une dernière inspection du stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, précise la même source.

Elle fait suite à la décision du Bureau fédéral de programmer les matchs de Coupe d'Algérie dans des stades devant contenir 20.000 spectateurs au minimum à partir des quarts de finale.

Le procès-verbal de la Commission d'homologation de la Ligue de football professionnel qui s'est déplacé au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou avant le début de l'actuelle saison 2017-2018 indique que le stade est d'une capacité totale de 14.400 places.

Le jeudi 28 décembre 2017, le formulaire d'inscription à la Coupe d'Algérie 2017-2018 envoyé par la JSK indique que la capacité du stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou est de 17.000 places.

Sur la base de ces deux documents officiels, la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a donné la possibilité aux dirigeants de la JSK de choisir le stade où ils souhaiteraient accueillir l'USMB en quarts de finale de la Coupe d'Algérie.

Le 26 février dernier, Chérif Mellal, nouveau président de la SSPA/JSK a envoyé un document de la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou selon lequel un bureau d'étude révèle une augmentation dans la capacité d'accueil du stade à 21.240 places, tout en sollicitant la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie d'opérer un autre contrôle et en s'engageant à accepter le verdict de cette dernière.

Après un dernier contrôle effectué mercredi, la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie a confirmé que la capacité d'accueil du stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou n'atteint pas les 20.000 places et que ce de fait, la rencontre des quarts de finale de la Coupe d'Algérie ne pourra pas se dérouler à Tizi-Ouzou. Suite au report de cette rencontre des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, le directoire qui gère les championnats de Ligue 1 et Ligue 2 Mobilis a décidé de décaler le match de la 22e journée de L1 USMH-JSK, initialement programmé pour le vendredi 9 mars au stade du 1er-Novembre de Mohammadia (Alger), au samedi 10 mars.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS/ MC ALGER : **23 buts en 11 matchs, l'attaque est le maillon fort du Doyen**

Le MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football), dont l'attaque a marqué 23 buts en onze matchs depuis le début de la phase retour, toutes compétitions confondues, est en train de cracher le feu sur le plan offensif, alors que l'équipe est engagée sur trois fronts (Coupe-championnat et Ligue des championnats).

Vendredi, les joueurs de l'entraîneur français Bernard Cassani n'ont pas forcé leur talent pour l'emporter (2-0) face au MO Béjaïa, validant ainsi leur billet pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football.

Deux buts qui viennent s'ajouter aux autres 21 réalisations du "Doyen", appelé à conserver cette dynamique s'il veut atteindre ses objectifs.

Depuis la 16e journée du championnat, le MCA a marqué neuf buts dont trois lors de la victoire décrochée au stade du 5-Juillet face au leader du CS Constantine (3-0). Les attaquants du Mouloudia, emmenés par l'excellent Hicham Nekkache, ont fait parler la poudre à 9 reprises en Coupe d'Algérie ce qui leur a permis de se qualifier pour le dernier carré de l'épreuve.

En 32es de finale, le club de la capitale s'est baladé face au WA Tlemcen (4-0), avant de passer tour à tour l'écueil de l'A Boussaâda (1-0) puis du CR Belouizdad (2-1, a.p.).



En Ligue des champions d'Afrique, le MCA a atomisé les Congolais de l'AS Otoho (9-0), dont un quadruplé de Nekkache, en match (retour) du tour préliminaire de cette compétition, parvenant à renverser

son adversaire quelques jours après sa défaite à l'aller (2-0).

Avec ce score fleuve, le MCA a tout simplement battu le record de la plus large victoire des clubs algériens en compétitions continentales que déte-

nait la JS Kabylie, vainqueur en 1993 face aux Mauritaniens de l'ASC Snim (8-1) en 16es de finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes.

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS : **La JSM Tiaret, seul club invaincu dans les 4 groupes après 21 journées**

La JSM Tiaret poursuit son bonhomme de chemin menant vers la division nationale amateur, tout en étant la seule équipe encore invaincue en championnat inter-régions de football, tous groupes confondus, après la 21e journée jouée vendredi.

"Ezzarga" a enchaîné une nouvelle victoire, en remportant cette fois-ci le derby de la wilaya de Tiaret contre l'IS Tigheniff (3-0), au moment où son dauphin, le CR Temouchent est sorti lui aussi victorieux de son match à domicile face à l'USM Oran (2-1).

Du coup, c'est toujours le statut quo en tête du classement, où la JSMT préserve

son avance de 4 unités sur son poursuivant immédiat et 19 sur le troisième l'ICS Tlemcen, sachant que seul le premier accédera en division amateur en fin de saison.

La bataille autour de ce fameux sésame se limitera donc à la JSMT et au CRT, qui aspirent tous les deux à redorer le blason terni, après une longue traversée au désert ayant jeté chacun des deux clubs dans les affres des divisions inférieures.

Mais au vu du parcours des coéquipiers de Mohamed Messaoud, de retour depuis l'été passé au club de sa ville natale, les observateurs sont unanimes à parier sur la JSMT pour monter sur la plus haute

marche du podium en fin de saison, d'autant que cette équipe aura l'avantage d'accueillir le CRT pendant cette phase retour, le match aller à Aïn Temouchent s'étant soldé par un nul (0-0).

Par ailleurs, c'est le CRB Ouled Djellal qui mène le bal dans le groupe Centre-Est, alors que dans celui du Centre-Ouest la première place revient au CRB Froha, tout comme le N Tadhamoun Souf dans le groupe Est et qui est le seul parmi les autres leaders à disposer d'une avance sécurisante de neuf points sur son poursuivant immédiat.

## L'arbitrage vidéo autorisé pour la Coupe du monde



L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) a été autorisée pour toutes les compétitions notamment la Coupe du monde (14 juin-15 juillet en Russie), a annoncé le Board, organe garant des lois du jeu lié à la Fifa, saisi à Zurich.

Cette aide technologique porte uniquement sur quatre cas: valider ou non un but, attribuer ou non un carton rouge, analyser une action pouvant valoir penalty et corriger une erreur d'identification d'un joueur sanctionné.

La décision a été prise "à l'unanimité" des membres de cette instance (la Fifa ainsi que les fédérations à l'origine des lois du jeu: Angleterre, Pays de Galles, Ecosse et Irlande du Nord), a-t-elle précisé dans un communiqué.

"Cette réunion historique, dirigée par le président de la Fifa Gianni Infantino, ouvre une nouvelle ère dans le football avec l'assistance vidéo qui ai-

dera à améliorer l'intégrité et la justice dans ce sport", a également écrit le Board. "C'est une nouvelle importante dans le football. Ce sujet était discuté depuis des décennies. On avait décidé de tester la VAR en mars 2016, parce que si on ne l'essai pas, on ne saura jamais si ça marche", a expliqué Gianni Infantino en conférence de presse. Au bout de la phase de

tests, "on est arrivés à la conclusion que la VAR est bonne pour le football, pour l'arbitrage, qu'elle amène plus de justice, et c'est pour cela que nous l'avons approuvée", a-t-il ajouté.

Début janvier, le Board avait déjà tiré un bilan "très positif et encourageant" des tests qui se déroulent depuis 2016 dans plusieurs championnats et coupes. La VAR avait également

été expérimentée lors de la Coupe des Confédérations 2017. Le corps arbitral international a désormais trois mois et demi pour huiler la communication entre les assistants vidéo et l'arbitre central en vue du Mondial. La VAR est la deuxième incursion technologique dans le foot après l'introduction de la GLT (technologie sur la ligne de but) lors du Mondial-2014.

## COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS/MESSIEURS) : L'USM Bel-Abbès rejoint le MC Alger et le CR Zaouia en demi-finales

L'USM Bel-Abbès s'est qualifiée samedi pour les demi-finales de la coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, en renversant la JS Saoura (2-1), après avoir été menée (1-0) pendant plus d'une heure de jeu, lors du troisième quart de finale disputé au stade 24 février de Sidi Bel-Abbès.

C'est en effet le club du Sud qui a trouvé le chemin des filets en premier, grâce à son buteur-maison Sid Ali Yahia-Chérif, ayant réussi à tromper la vigilance du gardien Athmane Toual d'un tir bien placé à la 29e minute.

Il fallu attendre l'heure de jeu pour voir l'ex-baroudeur du MC Saïda, Mohamed Seguer égaliser, avant que son coéquipier Hamza Belahouel ne double la mise à la 89<sup>e</sup>, offrant ainsi une précieuse qualification à son équipe, à seulement quelques encabulations du coup de sifflet final.

L'USM Bel-Abbès rejoint ainsi le MC Alger et le CR Zaouia, qui s'étaient qualifiés la veille, en battant respectivement le MO Béjaïa (2-0) et l'AS Ain M'lila (2-1, AP).

Une deuxième demi-finale consécutive pour l'USMBA, après celle de 2017, et qui sonne la fin d'une belle aventure pour la JSS, qui après avoir éliminé de grands spécialistes de l'épreuve, notamment l'ES Sétif et l'USM Alger, espérait aller beaucoup plus loin dans cette épreuve populaire.

Le dernier quart de finale, entre la JS Kabylie et l'USM Blida, ayant connu moult tergiversations, a été finalement programmé le mardi 6 mars courant, à 16h00, au stade du 5-Juillet (Alger).

Le CR Zaouia, club de Régionale 1, relévant de la Ligue de Blida, a réussi l'exploit d'atteindre pour la première fois de son histoire les demi-finales de dame coupe, en battant après prolongations le leader de la Ligue 2 Mobilis, l'AS Ain M'lila (2-1) vendredi au stade Mustapha Tchaker (Blida).

Les choses avaient pourtant bien commencé pour l'ASAM, ayant ouvert le score juste avant la fin de la première mi-temps, grâce à Benaroussi, ayant transformé un penalty à la 45<sup>e</sup> +2.

La réaction du CR Zaouia a été cependant quasi immédiate, puisque dès la remise en jeu, le très actif Hadj-Sadouk est parti dans un long déboulé sur l'aile gauche avant de servir l'avant-centre Arfa, qui a égalisé d'un joli retourne acrobatique (1-1).

Malgré un jeu ouvert et plusieurs occasions franches de parts et d'autres, le score est resté d'un but partout, jusqu'à la fin du temps réglementaire.

Il fallait alors disputer les prolongations pour déporter les deux antagonistes, et c'est le CR Zaouia qui a été le plus entreprenant, puisque dès la 95<sup>e</sup>, ce même Hadj-Sadouk est revenu à la charge pour tromper le gardien de l'ASAM, d'un tir bien placé à l'entrée du 18 mètres (2-1).

Avec un but et une passe décisive, Hadj-Sadouk a été incontestablement "le grand artisan" de cette qualification, mais modeste, il a évité de tirer toute la couverture vers lui.

Chacun a apporté sa propre pierre à l'édifice. Cet exploit, nous l'avons réussi ensemble et c'est ensemble que nous le dédions à toute la ville de Blida" avait indiqué le N7 du CR Zaouia après la fin de la rencontre.

Dans l'autre quart de finale disputé vendredi, le MC Alger avait éprouvé moins de difficultés pour passer l'écueil du MO Béjaïa, puisque les 90 minutes du temps réglementaire lui avaient suffit pour assurer sa qualification (2-0).

C'est encore une fois le capitaine Abderrahmane Hachoud qui a été à l'origine de la victoire de son équipe, puisque c'est lui qui a botté les deux balles arrêtées ayant permis à Azzi et Mabarakou de placer les deux têtes victorieuses, respectivement aux 22e et 76<sup>e</sup>.

Le Doyen file ainsi droit vers un neuvième sacre dans l'épreuve populaire et qui le placerait au sommet de la hiérarchie, car les deux autres clubs les plus titrés, l'ES Sétif et l'USM Alger ne comptent que huit trophées chacun.

APS

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE (29E JOURNÉE) : Buteur, Mahrez sauve Leicester d'une défaite à domicile

L'attaquant international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, buteur à l'ultime seconde du temps additionnel contre Bournemouth (1-1), en match disputé samedi soir au King Power Stadium pour le compte de la 29e journée de la Premier League anglaise de football, a sauvé son équipe d'une défaite à domicile.

Ce sont en effet les visiteurs qui ont ouvert le score dans ce match, grâce à Joshua King, ayant transformé un penalty à la 35<sup>e</sup>, avant de résister bec et ongles aux assauts des "Foxes", jusqu'à la 90<sup>e</sup> +7, où l'ancien Havrais a réussi à niveler la marque, sur coup franc direct.

Il s'agit du 9e but personnel en championnat pour le N7 des Verts cette saison.

Contre Bournemouth, l'international algérien avait démarré le match comme ailier droit, avant de basculer en meneur de jeu à partir de la 20e minute, lorsque l'entraîneur Claude Puel a décidé de procéder à un changement tactique, pour pallier la blessure de son



arrière droit, Amartey. Les Foxes sont passés alors d'un schéma en 4-2-3-1 à un 3-5-2, avec un Mahrez comme meneur de jeu, qui basculait

parfois comme second attaquant. Un rôle que l'international algérien a parfaitement bien assumé, se montrant même décisif,

puisque c'est lui qui a sauvé les meubles, en égalisant en toute fin de rencontre. Avec ce nul, Leicester stagne à la 8e place avec 37 points.

## Mahrez : "On méritait le match nul"

L'ailier international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, buteur dans le temps additionnel contre Bournemouth (1-1), a estimé que le match nul était "mérité" face à un adversaire "bien regroupé en défense", samedi lors de la 29e journée du championnat d'Angleterre de football.

"C'était une rencontre difficile, on a dû changer notre style de jeu pendant la deuxième période.

Bournemouth était bien regroupé en défense, on mérite ce match nul et

il suffisait de peu pour obtenir quelque chose", a affirmé le joueur algérien aux médias à l'issue de la partie.

Les visiteurs ont ouvert le score grâce à Joshua King sur penalty (35<sup>e</sup>), avant de résister aux assauts des "Foxes" jusqu'à la 90<sup>e</sup> +7, quand l'ancien Havrais a réussi à égaliser sur coup franc direct intelligemment botté.

Il s'agit du 9e but personnel en championnat pour Mahrez, le 10e toutes compétitions confondues.

Il compte aussi 7 passes décisives en Premier League.

Mahrez (27 ans), dont le contrat avec les "Foxes" court encore jusqu'en 2020, était tout proche de quitter Leicester lors du mercato d'hiver pour rejoindre Manchester City, mais ses dirigeants ont fini par rejeter toutes les offres formulées par les "Citizens".

Suite à ce nul, Leicester stagne à la 8e place au classement avec 37 points, devançant de 10 points le premier relégable Crystal Palace qui reçoit lundi soir Manchester United (21h00) en clôture de cette 29e journée.

## CHAMPIONNAT BELGE DE FOOTBALL (29E JOURNÉE) COURTRAI : Attal retrouve le onze titulaire quatre mois plus tard

Le défenseur international algérien Youssef Attal a retrouvé le onze type de Courtrai, quatre mois après sa dernière titularisation, samedi lors du match en déplacement face au leader le FC Bruges (défaite 2-1), en match comptant pour la 29e journée du championnat belge de football.

L'ancien joueur du Paredo AC (Ligue 1/Algérie) a pris part à l'intégralité de

la rencontre avec à la clé une belle prestation dans son couloir droit.

Sa dernière apparition en tant que titulaire remonte au 27 octobre dernier lors du match nul concédé à domicile face à Genk (0-0) dans le cadre de la 13e journée.

Il a terminé le match sur le côté gauche où il va faire tout aussi mal à ses adversaires avec à la 89e un dé-

bordement qui a mis son vis-à-vis à terre sur un crocheton avant de tenter une frappe contrée par un coéquipier. A l'issue de cette défaite, la formation de Courtrai où évolue également l'attaquant franco-algérien Idir Ouali, reste scotché à la 8e place au classement de la "Jupiler Pro League" avec 39 points, à deux longueurs des places qualificatives aux play-offs.

Prêté pour une saison à Courtrai en provenance du PAC, Attal (21 ans), qui souffrait d'une blessure au genou, avait déclaré forfait pour les deux dernières rencontres de l'équipe nationale disputées en novembre 2017 contre le Nigeria à Constantine (1-1, puis 3-0 sur tapis vert) en clôture des qualifications du Mondial 2018 et face à la Centrafrique (3-0) en amical à Alger.

## 1/16 DE FINALE ALLER / LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF : L'Entente de Sétif décimée par les blessures face à l'Aduana Stars

Amputé par l'absence de plusieurs joueurs majeurs pour cause de blessures, c'est avec un effectif amoindri que l'Entente de Sétif s'est envolée samedi soir en direction du Ghana où elle doit affronter l'Aduana Stars mercredi à 16h pour le compte du 1/16 de finale aller de la Ligue des champions de la CAF.

Le médecin de l'équipe Amar Kari a indiqué à l'APS que pour ce match le staff technique devra composer sans Djamel Ibouzidem et Rachid Nadji restés aux soins à Sétif, en plus de la défection certaine de Bakir et de Belouh.

Cette cascade de blessures ne semble pas inquiéter plus que cela l'entraîneur Abdelhak Benchikha.

L'ESS a l'habitude de ce genre de

situations. Nous irons en terre ghanéenne avec la ferme intention de ramener un résultat positif qui nous permettra d'aborder sereinement le match retour", a-t-il affirmé avant d'ajouter : "La seule chose que nous savons de notre adversaire c'est qu'il compte dans ses rangs quatre internationaux et même si nous partons dans l'inconnu tous les joueurs sont

conscients de la tâche qui les attend pour éviter le piège d'Aduana stars et se qualifier pour le prochain tour de la compétition".

De son côté, le milieu de terrain Samir Iboude a rappelé que la qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions de la CAF reste l'un des objectifs majeurs de l'ESS

pour cette saison. "L'Entente de Sétif a une longue tradition avec la ligue des champions africaine et nous allons tout faire pour la perpétuer", a-t-il indiqué soulignant l'importance du match de mercredi.

Pour rappel, l'ESS avait facilement disposé du Real Bangui lors du précédent tour (6-0, 0-0).

L'Aduana Stars à, quant à lui, eu beaucoup plus de mal pour se défaire de l'équipe libyenne du Tahadi (0-1, 2-0).

La Confédération africaine de football a désigné un trio arbitral ivoirien pour diriger ce match.

La rencontre sera officiée par Denis Dembélé assisté de Marius Donati et Bi Valere Gouho.

## ZOUMA DE NOUVEAU PRÊTÉ ?

Actuellement prêté à Stoke City, le défenseur de Chelsea, Kurt Zouma (23 ans, 25 apparitions en championnat cette saison), ne devrait pas rentrer à Chelsea cet été. En effet, le Sun affirme que l'international français qui est sous contrat avec les Blues jusqu'en juin 2023, pourrait voir son prêt prolongé d'une saison.



## Jürgen Klopp : «J'adore Salah et tout ce qu'il fait»

L'entraîneur des Reds a une nouvelle fois répété son admiration pour son joueur qui a grandement participé à la victoire des siens face à Newcastle.

Un but, une passe décisive. Mohamed Salah continue d'enchaîner les belles performances avec Liverpool. Ce samedi, il a une nouvelle fois participé à la victoire des Reds face à Newcastle (2-0) et n'est pas étranger à la bonne forme de son club. Des qualités qu'apprécie Jürgen Klopp, son entraîneur.

«Je n'avais pas de chiffres en tête (quand on l'a acheté). On savait qu'il était un milieu de terrain très offensif. Si c'est le cas, alors vous avez besoin de buts de la part de tels joueurs et vous voulez qu'ils marquent. J'adore le but qu'il a marqué. J'adore sa passe. J'aime vraiment ce joueur et ce qu'il fait. Dieu merci, il est toujours

en bonne santé et en forme. Les autres sont aussi importants, mais Salah mérite tous les compliments qu'il entend et on doit être sûr qu'il puisse continuer comme ça.» L'Egyptien a également inscrit son 24e but cette saison en Premier League. Grâce à cette victoire face aux Magpies, Liverpool remonte sur la deuxième marche du podium et met la pression à Manchester United qui joue ce dimanche.

## L'AS ROMA S'INTÉRESSE À FELLAINI

**En fin de contrat avec Manchester United cet été, le belge Marouane Fellaini (30 ans) ne devrait pas voir son contrat être reconduit par les Red Devils.**

L'AS Roma souhaiterait se positionner sur le milieu de terrain débarqué en 2013 du côté de Manchester. Le Corriere dello Sport annonce que le directeur sportif Monchi se serait approché du joueur ces derniers jours.

Selon le média italien, Marouane Fellaini aurait déjà donné son accord au club romain. Pisté par le Besiktas, la Juventus Turin et l'Inter Milan, il pourrait retrouver son coéquipier en sélection Radja Nainggolan.

## IBRA va quitter MU cet été

De retour de blessure depuis plusieurs semaines désormais, Zlatan Ibrahimovic a du mal à retrouver son niveau qui était le sien et malheureusement, il ne devrait pas avoir l'occasion de redevenir titulaire chez les Red Devils puisque son contrat ne sera pas prolongé. C'est en tout cas ce qu'a confié José Mourinho.

Nous pensons tous que c'est la dernière saison de Zlatan à Manchester United. La décision de continuer à jouer ou d'arrêter lui appartiendra. Je crois qu'il a gagné le droit de choisir ce qu'il va désormais faire de sa vie, de son avenir. C'est un joueur totalement incroyable, il a eu une carrière incroyable. Et seule cette horrible blessure au mauvais moment l'a privé des deux saisons fantastiques qu'il aurait pu et dû faire avec nous.



## La Juventus «pas intéressée» par Mario Balotelli

Le directeur sportif de la Vieille Dame a confié que le buteur nîçois n'était pas un objectif pour le prochain mercato. Avec une nouvelle saison convaincante du côté de l'OGC Nice, Mario Balotelli sera à coup sûr l'une des attractions du prochain mercato estival. Avec des statistiques qui penchent en sa faveur (13 buts), l'attaquant de 27 ans pourrait aller voir plus haut en cas d'offre convaincante sur la table des dirigeants azuréens.

Parmi les clubs intéressés éventuellement par le profil de l'international italien, la Juventus ne semble pas vouloir aller plus loin. Part la voix du son directeur sportif Beppe Marotta, la Vieille Dame ne se positionnera pas sur le profil de l'ancien Milanais lété prochain. «C'est un grand joueur, je prends du plaisir à le voir jouer mais nous ne le suivons pas en ce moment.»

## ALGÉRIE - UE

## Le programme PAP ENPARD prolongé d'une année

Le programme d'actions pilote pour le développement rural et l'agriculture "PAP ENPARD Algérie", co-financé par l'Union européenne et visant l'amélioration des conditions de vie du monde rural a été prolongé d'une année, a-t-on appris hier à Tlemcen du président du comité national de suivi du programme.

Ce programme, lancé en 2014 suite à une convention passée entre l'Algérie et l'UE et qui devait s'achever le 31 décembre 2018, a été prorogé d'une année pour prendre fin le 31 décembre 2019, a affirmé Mohamed Abbas, représentant du Directeur général des forêts (DGF), en marge de la cérémonie d'ouverture d'une session de formation de formateurs dans le cadre de l'assistance technique d'appui au "PAP ENPARD Algérie".

"L'année 2019 servira, essentiellement, à la formation des formateurs qu'encadreront, à leur tour, les représentants des différents secteurs présents à la session de Tlemcen", a-t-il déclaré.

Concernant le développement des territoires ruraux qui occupent une grande partie du pays, ce programme a été lancé au niveau de quatre wilayas pilotes, à savoir Tlemcen, Ain Temouchent, Laghouat et Setif, et pourra s'étendre à d'autres wilayas, une fois réceptionnés tous les travaux de ce programme", a-t-il souligné.

Visant l'amélioration des revenus au niveau du monde rural par la création d'emploi et de micro-entreprises, le PAP ENPARD touche plusieurs secteurs, dont le tourisme, l'artisanat, l'agriculture, la formation professionnelle, l'action sociale, les forêts et le monde associatif notamment, qui sont associés pour sa réussite.

L'UE est surtout investie du rôle d'accompagnement et de renforcement des capacités humaines, a-t-il ajouté.

Dressant un premier bilan de cette action, il a indiqué qu'après une période de diagnostic 2014/2017, le programme est rentré de plein pied dans son exécution, essentiellement la formation qui permettra de le lancer réellement et concrètement sur le terrain.

Le comité national de suivi, qui se réunit régulièrement, pourra tenir des séances de travail au niveau des wilayas pilotes pour analyser et évaluer les différentes actions, a-t-il affirmé.

Abritée par le Parc national de Tlemcen, la cérémonie d'ouverture de cette formation des formateurs s'est déroulée également en présence des directeurs de l'exécutif concernés, des experts français de l'UE et du chef d'antenne du programme à Tlemcen, Réda Allal.

Intervenant à cette occasion, le représentant du DGF a affirmé que le PAP ENPARD constitue une nouvelle dynamique pour les territoires ruraux où cette session de formation constitue une action fondamentale, faisant savoir que la collaboration des différents secteurs à son exécution est très attendue.

Pour sa part, Christian Blaszcak, expert principal en formation, a affirmé que le processus de formation des formateurs est essentiel pour atteindre l'objectif final du programme, à savoir l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par l'augmentation des revenus et de l'emploi en milieu rural, ajoutant que le renforcement des capacités des ressources humaines est une condition incontournable pour cela.

Avant d'approche une formation/action, en alternance entre la théorie et la pratique jusqu'à la fin de l'année en cours, cette session est consacrée à la formation technique et pédagogique des futurs formateurs, a-t-on indiqué.

Le plan pédagogique, il s'agira d'aspects relatifs à l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique, alors que pour le volet technique, il faudra renforcer l'approche intégrée du développement territorial, l'appui à l'entrepreneuriat rural, le management des associations/groupement et l'appui filière ou chaîne des valeurs, commercialisation, communication et marketing, entre autres.

Tout en rappelant que les diagnostics territoriaux effectués dans les quatre wilayas pilotes ont fait ressortir leurs demandes d'appui nécessaires à l'atteinte de l'objectif du programme, cet expert a affirmé que l'année 2019 sera consacrée à la réalisation, par chacun des formateurs, des actions de mise à niveau/renforcement des capacités des bénéficiaires ciblés.

D'une durée de dix jours, cette première phase de la session de formation, consacrée à l'ingénierie de la formation, est encadrée par le consultant formateur français, Jérôme Mauriac.

APS

## ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

## Le ministre de l'Intérieur saoudien en visite officielle en Algérie

Le ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie Saoudite, l'émir Abdel Aziz Ben Saoud Ben Nayef Ben Abdellaziz Al-Saoud, effectue, à partir d'aujourd'hui, une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Cette visite s'inscrit "dans le cadre du renforcement des relations historiques privilégiées entre les deux pays et du développement de la coopération bilatérale", indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Col-

lectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Elle sera l'occasion d'examiner plusieurs questions d'intérêt commun et d'échanger les expériences dans différents domaines", conclut le communiqué.



## ALGÉRIE - DANEMARK

## Le ministre danois des Affaires étrangères entame une visite de travail en Algérie

Le ministre danois des Affaires étrangères, Anders Samuelsen, est arrivé hier à Alger pour une visite de travail de trois jours en Algérie.

M. Samuelsen a été reçu à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

La visite qu'effectue le ministre danois à l'invitation de son homologue algérien s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue politique redynamisé à la faveur de la visite à Alger de M. Kristian Jensen, Chef de la diplomatie danoise, en février 2016, avait

indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le ministre danois "aura des entretiens avec M. Messahel, rencontrera d'autres ministres et sera reçu en audience de courtoisie par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia", selon la même source, précisant que cette visite constituera "une opportunité supplémentaire pour donner une nouvelle impulsion à la coopération entre l'Algérie et le Royaume de Danemark".

Elle permettra aussi d'échanger "les points de vue des deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment sur la situation au Sahel, en Libye, au Proche et Moyen-Orient, ainsi que sur les questions de migration et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", avait indiqué le communiqué, précisant, en outre, que la visite de M. Samuelsen coïncidera avec la cérémonie d'inauguration de la nouvelle Chancellerie danoise à Alger.

A cette occasion, un forum d'affaires algéro-danois sera coprésidé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays.

## ALGÉRIE - MONDE ARABE

Koumane : le placement de la 35<sup>e</sup> session du CMAI sous l'égide du Président Bouteflika témoigne de l'intérêt qu'il accorde à l'action arabe commune

Le Secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Mohamed Ben Ali Koumane a salué samedi l'attention accordée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika à la réussite de la 35<sup>e</sup> session prévue, mercredi et jeudi prochains à Alger, considérant que "le placement de cet événement sous son égide témoigne de l'intérêt qu'il porte à l'action arabe commune".

"Le placement de cette session sous l'égide du Président Bouteflika témoigne de l'intérêt qu'il porte à l'action arabe commune, notamment en matière de sécurité au regard de la conjoncture prévalant dans le monde arabe et des problématiques dans plusieurs régions du monde", a indiqué M. Koumane au terme d'une audience par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Le SG du CMAI a valorisé, dans ce sillage, les efforts de l'ensemble des institutions algériennes pour la réussite des travaux de cette session qui verra la participation de ministres de l'Intérieur et de représentants de 20 Etats arabes.

Les menaces qui planent sur la sécurité dans le monde arabe et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et contre l'immigration illégale sont les thèmes majeurs inscrits à l'ordre du jour de cette session, organisée au Centre international de Conférences (CIC) Abdelfatih Rahal.

Par ailleurs, cette session sera une opportunité pour réaffirmer la détermination de l'Algérie à aller de l'avant pour la réactivation de l'action sécuritaire interarabe et faire connaître son expérience pionnière et les bonnes pratiques en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, autre la proposition de solutions qualitatives et pratiques au plan arabe et régional.

## ALGÉRIE - INDONÉSIE

## Energie: discussions pour l'approvisionnement de l'Indonésie en pétrole algérien

Le secrétaire général du ministère de l'Energie, Fatma-Zohra Cherfi, a reçu hier à Alger le vice-ministre indonésien de l'Energie et des Ressources minérales, Arcandra Tahar, avec qui elle a discuté de la coopération énergétique bilatérale, notamment en matière d'approvisionnement de l'Indonésie en pétrole algérien, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette audience, les deux parties ont évoqué l'état des relations de coopération entre l'Algérie et l'Indonésie dans le domaine des hydrocarbures en exprimant leur "entière satisfaction de l'excellence de ces relations", selon la même source.

Mme Cherfi a invité la partie indonésienne

à renforcer davantage cette coopération et à l'élargir à d'autres domaines.

A cet effet, de nombreux volets de coopération ont été abordés, notamment l'approvisionnement de l'Indonésie par du pétrole algérien, le partenariat dans l'amont des hydrocarbures, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures ainsi que la formation, précise le communiqué.

Le vice-ministre indonésien était accompagné, lors de cet entretien, de l'ambassadrice d'Indonésie en Algérie, Safira Machrusah, et d'un responsable du ministère indonésien des Finances ainsi que de hauts responsables de la compagnie pétrolière indonésienne Pertamina.